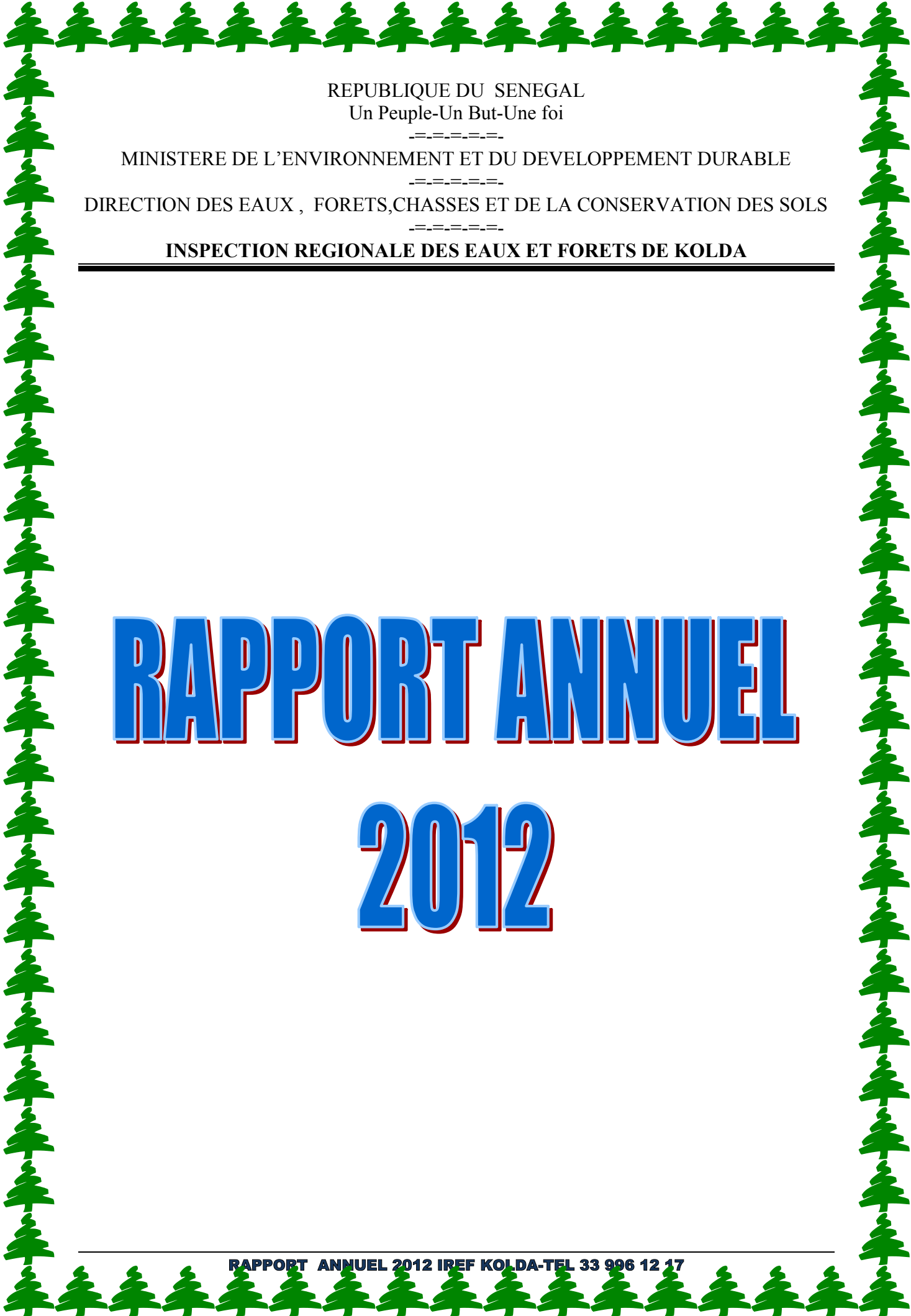




REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une foi

==
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

==
DIRECTION DES EAUX , FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

==
INSPECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS DE KOLDA

RAPPORT ANNUEL

2012

Sommaire

1. PRESENTATION DES ASPECTS GEOGRAPHIQUES DE LA REGION	3
1.1. Découpage administratif	3
1.2. Données démographiques	3
1.2.1 Effectif et répartition spatiale de la population actuelle de KOLDA :	4
1.2.2 Population urbaine 2011	4
1.2.3 Evolution de la population régionale et de la densité de peuplement de 1976 à 2011	5
1.2.5 Les ménages	6
1.4. Relief, climat et sols	8
1.5. Hydrographie	8
1.6. Végétation	9
1.7. Faune	9
2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL	10
2.1 Mission du service	10
2.2 Organisation du service	10
2.3 Partenaires au développement forestier	15
3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION	17
3.1 Domaine classé	17
3.2 Domaine protégé	20
3.3 Potentiel faunique	20
4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER	22
4.1. Les potentialités	22
4.1.1. Les Ressources Forestières	22
4.1.2. La Faune	26
4.2. Les facteurs de dégradation	30
4.3. Les contraintes	30
4.4. Les atouts	32
5. REALISATIONS DU SERVICE	34
5.1 Rappel des acquis majeurs de la région	34
5.2 Bilan des réalisations par composante thématique	34
5.2.1 Aménagements forestiers	34
5.2.2 Exploitations forestières	36
5.2.4 Reboisement et conservation des sols	49

1. PRESENTATION DES ASPECTS GEOGRAPHIQUES DE LA REGION

1.1. Découpage administratif

Située entre les latitudes 12°20 et 13°40 Nord, et les longitudes 13° et 16° Ouest, la région de Kolda est située au Sud du SENEGAL, dans la Casamance naturelle et plus précisément en moyenne et haute Casamance. Elle est née de la scission de l'ancienne région de la Casamance en 1984. Elle a été créée par la loi n°84-22 du 22 Février 1984 modifiant la loi n°72-02 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et Locale.

La réforme administrative en date du 10 juillet 2008, divise Kolda en deux entités avec l'avènement du département de Sédhiou qui devient une région administrative à part entière.

La nouvelle région de Kolda issue de cette réforme du 10 juillet 2008, comprend les départements suivants :

1. Le département de **Kolda**, avec trois nouvelles communes (Dabo - Salikégné – Saré Yoba Diéga)
2. Le département de **Médina Yoro Foulah** qui est une nouvelle création avec deux seules nouvelles communes qui sont Medina Yoro Foulah et Pata.
3. Le département de **Vélingara**, qui en plus de l'ancienne commune de Vélingara s'est renforcé avec deux nouvelles communes qui sont : Kounkané et Diaobé-Kabendou

Tableau 1: *Nombre de circonscriptions administratives de la région*

	Départements	Communes	Arrondissements	Communautés Rurales	Villages
Région de Kolda	Kolda	4	3	11	634
	Medina Yoro Foulah	2	3	9	457
	Vélingara	3	3	11	498
Total	3	9	9	31	1 589

1.2. Données démographiques

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) de décembre 2002 reste notre principale source de données démographiques. L'évolution des indicateurs n'étant pas très rapide, les données de ce dernier recensement nous permet de faire des estimations et projections.

Dans ce chapitre nous répertorions les effectifs actualisés en 2008 de la population de la nouvelle région de Kolda issue de la réforme du 10 juillet 2008. On y traitera également de la répartition de la population par âge et par sexe et selon le milieu d'habitation et des densités de peuplement.

1.2.1 Effectif et répartition spatiale de la population actuelle de KOLDA :

La population de Kolda est estimée à 603 960 habitants sur une superficie de 13 718 km² en l'an 2011, ce qui donne une densité moyenne de 44 habitants au km². Le tableau suivant donne la répartition de la population suivant les milieux de résidence et départements:

Tableau 2: Répartition de la population 2011 de la région de Kolda par sexe selon le milieu de résidence et suivant les départements.

Désignation	Milieu de résidence			Départements				%
	Urbain	Rural	Total	Kolda	Medina Yoro Foulah	Vélingara	Total	
Hommes	66 327	236 327	303 063	113 818	56 595	132 650	303 063	50,20%
Femmes	62 653	238 244	300 897	113 636	55 867	131 394	300 897	49,80%
Total	128 980	474 980	603 960	227 454	112 462	264 044	603 960	100%
	21%	79%	100%	38%	18%	44%	100%	

La population résidente est inégalement répartie entre les départements de la région. En effet, le département de Vélingara apparait comme le plus peuplé avec 44% de population résidente. Le nouveau département de Medina Yoro Foulah est le moins peuplé avec 18% de la population résidente de la région.

La population de la région de Kolda vit en grande partie en milieu rural, soit à plus 79% du total. La population urbaine est estimée à 128 980 habitants en 2011 soit un taux d'urbanisation de 21%.

1.2.2 Population urbaine 2011

La population de Kolda est très faiblement urbanisée. En effet la population urbaine est de l'ordre de 21%. Cette population urbaine est répartie essentiellement dans trois grandes communes qui sont Kolda qui fait 71 719 habitants, Vélingara avec 27 502 habitants et Diaobé-Kabendou pour 11 943 habitants.

Avec le nouveau découpage administratif de la région en 2008, les localités de Pata et Médina Yoro Foulah ont été érigées en commune dans le nouveau département de Médina Yoro Foulah. Mais globalement ces deux

communes font moins de 3 000 habitants sur une population de plus de 112 000 habitants, ce qui montre le caractère très rural de ce département.

Tableau 3: Répartition de la population urbaine 2011 estimée de la région de Kolda par sexe et par département.

Nom localité	2011		
	Homme	Femme	Totale
POP. URBAINE REGION KOLDA	66 327	62 653	128 980
Communes Département KOLDA	39 582	37 593	77 175
COMMUNE Kolda	36 728	34 991	71 719
COMMUNE Dabo	1 286	1 044	2 330
COMMUNE Salikégné	490	499	989
COMMUNE Saré Yoba Diéga	1 078	1 059	2 137
Communes Département Medina Yoro Foulah	1 394	1 374	2 768
COMMUNE Médina Yoro Foulah	569	559	1 128
COMMUNE Pata	825	815	1 640
Communes Département Vélingara	25 351	23 686	49 037
COMMUNE Vélingara	14 024	13 478	27 502
COMMUNE Kounkané	5 101	4 491	9 592
COMMUNE Diaobé-Kabendou	6 226	5 717	11 943

1.2.3 Evolution de la population régionale et de la densité de peuplement de 1976 à 2011

En 1976, certes la région de Kolda n'existait pas, mais la population totale de Kolda, Vélingara et Sédhiou était de 439 050 habitants. Cette population a plus que doublé 32 ans après en 2008 avec 976 500 habitants pour les deux régions de Kolda et de Sédhiou.

Avec le recensement de 1976, les trois départements : Kolda, Vélingara, Sédhiou avaient une densité moyenne de 20,8 habitants /km². En 1988, pour ces trois départements qui constituaient la région de Kolda pour une population de 593 186 habitants, la région avait une densité de 28,2 habitants /km.

Tableau 4: Evolution de la population totale régionale et de la densité de peuplement selon les trois derniers recensements de 1976, de 1988 et de 2002.

Départements	Superficie		Recensement 1976			Recensement 1988			Recensement 2002		
	Valeur En km2	%	Population		Densité	Population		Densité	Population		Densité
			Effectif	%		Effectif	%		Effectif	%	
Kolda et	8 284	60,39%	130 959	57,88%	15,81	184 136	59,22%	22,23	280 940	58,95%	33,91

MYF											
Vélingara	5 434	39,61%	95 287	42,12%	17,54	126 802	40,78%	23,33	195 668	41,05%	36,01
Total	13 718	100%	226 246	100%	16,49	310 938	100%	22,67	476 608	100%	34,74

Tableau 5: Population régionale et densité de peuplement par département.

Départements	Estimation Population Kolda 2011				
	Superficie		Population		Densité
	Valeur en km2	%	Effectif	%	
Kolda	3 597	26,22%	227 454	37,66%	63,23
Médina Yoro Foulah	4 687	34,17%	112 462	18,62%	23,99
Vélingara	5 434	39,61%	264 044	43,72%	48,59
Total	13 718	100%	603 960	100%	44,02

1.2.4 Population 2011 de la région de Kolda selon l'ethnie/nationalité

Avec le tracé actuel de la région, issu de la réforme du 10 juillet 2008, Kolda présente une nouvelle configuration ethnique. Les Peulhs font maintenant plus de 75% de la population de la région. Les Manding et les Wolofs font respectivement 7,31% et 7,22%. Les Sarakolés font 2,33%, les Diolas pour 1,36%, les Serer pour 1,10%. Plus de 19 autres minorités ethniques et nationalités sont dénombrées dans la région pour un total de 5,55%. Aucune d'elle ne faisant plus de 1%.

1.2.5 Les ménages

Les ménages constituent un maillon important pour la compréhension des phénomènes démographiques. Il est défini « comme un groupe de personne, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménages, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM) ».

La population de Kolda était logée en 2002 dans 46 718 ménages répartis sur Vélingara pour 20 078 ménages et 26 635 pour l'ancien département de Kolda qui englobait le Médina Yoro Foulah, devenu aujourd'hui département.

Tableau 6: Répartition des ménages issus du recensement de 2002.

LISTE DES INDICATEURS	Département				Région de Kolda	
	Kolda & Médina Yoro Foulah		Vélingara			
Nombre de ménages	Urbain	rural	Urbain	rural	Urbain	rural
	6 437	20 198	2 605	17 473	9 042	37 671
	26 635		20 078		46 718	
Pourcentage de ménages dirigés par une femme	7,9%		8,5%		8,2%	
Taille moyenne des ménages	10,55		9,75			
Taille moyenne des ménages dirigés par une Femme	7,96		7,15			
Taille moyenne des ménages dirigés par un Homme	10,77		9,99			
Nombre moyen d'enfants (0 - 15 ans) par ménage	5,35		4,93			

Source : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat - 2002

La taille moyenne des ménages dans la région est relativement grande **9,75** individus pour le département de Vélingara et **10,55** pour l'ancien département de Kolda qui comprenait la localité de Médina Yéro Foulah.

1.2.6- Structure par âge :

La population de la région de Kolda en 2 010 est toujours caractérisée par sa jeunesse. La population âgée de moins de 10 ans représente 30,76% et celle âgée de 10 à 19 ans fait 27,10%. Ainsi, on note que plus de la moitié de la population de cette région est âgée de moins de 20 ans.

Les personnes âgées de 60 ans et plus constituent environ 4,25% de la population totale.

Tableau 7: Répartition de la population résidente en 2009 selon les groupes d'âges, par sexe et le milieu de résidence.

Tranche d'âge	Urbain			Rural			Total région			
	Homme	Femme	S/Total	Homme	Femme	S/Total	Homme	Femme	Total	%
0 - 9	20 410	19 267	39 678	72 851	73 266	146 117	93 261	92 534	185 794	30,76%
10 - 19	17 980	16 973	34 954	64 177	64 543	128 719	82 157	81 516	163 673	27,10%
20 - 29	10 761	10 158	20 919	38 408	38 627	77 035	49 169	48 785	97 954	16,22%

									954	
30 - 39	6 698	6 324	13 021	23 908	24 043	47 951	30 605	30 367	60 972	10,10%
40 - 49	4 650	4 389	9 038	16 595	16 689	33 284	21 245	21 078	42 323	7,01%
50 - 59	3 028	2 858	5 886	10 806	10 867	21 673	13 833	13 725	27 559	4,56%
60 - 69	1 730	1 633	3 363	6 174	6 209	12 383	7 904	7 842	15 746	2,61%
70 - 79	799	755	1 554	2 853	2 869	5 721	3 652	3 623	7 276	1,20%
80 et +	293	277	569	1 044	1 051	2 095	1 337	1 327	2 664	0,44%
Total	66 349	62 633	128 982	236 814	238 164	474 978	303 163	300 797	603 960	100,00%

Conclusion :

La population de Kolda est en majorité rurale, le taux d'urbanisation étant toujours faible et est de l'ordre de 21%. La commune de Kolda abrite autour de 60% de cette population urbaine de la région. Les communes dans le département de Vélingara font 38% de la population urbaine de la région. Les communes dans le Médina Yéro Foulah sont encore très peu peuplées, autour de 2%.

C'est une population fortement marquée par sa jeunesse, avec plus de 57% de moins de 20 ans.

1.4. Relief, climat et sols

Le climat est de type soudano guinéen recevant des précipitations qui s'étalent de juin à octobre avec une intensité maximale en août et septembre, et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. Les précipitations moyennes varient de 700 à 1300 mm. Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 et 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C.

Le relief est constitué de grès sablo-argileux formant des plateaux avec une végétation naturelle abondante (savane ou forêt claire), entrecoupées de vallées dans lesquelles se trouvent les rizières et les pâturages de bas-fonds.

1.5. Hydrographie

Le réseau hydrographique est dense et se compose pour les deux régions de Kolda et de Sédhiou, d'un cours d'eau principal ; la Casamance et ses affluents : le marigot de Saré Kouyatel et le Soungrougrou, sur la rive droite, le Thiango Dianguina, le Khorine et le Dioulacolon sur la rive gauche. Le fleuve Kayanga et son affluent l'Anambé arrosent la zone de Kounkané. Les barrages de Ndiandouba et de l'Anambé érigés respectivement sur ces cours d'eau ont sensiblement transformé la zone, qui dispose désormais de l'eau de façon permanente.

1.6. Végétation

La bonne pluviométrie se reflète sur la végétation. En effet, la région dispose d'importantes ressources végétales estimées à 280.290 hectares de forêts classées réparties en 14 massifs, soit un taux de classement supérieur à 20%. La région de Kolda abrite également 50.000 hectares du Parc national de Niokolo Koba.

Avec des milliers d'hectares de forêts de terroirs supplémentaires, la région dispose d'un énorme potentiel en termes d'espèces ligneuses et fourragères dont les essences varient en fonction des zones. La nouvelle région de Kolda est essentiellement composée de la forêt claire sèche qui compte essentiellement des essences caractéristiques du climat soudanien. En plus d'un important tapis de graminées, on trouve dans le sous bois des espèces telles qu'*Acacia macrostachya*, *Oxytenanthera abyssinica*, etc. C'est aussi une zone de savane arborée qui est une formation ouverte, avec un tapis de graminées continues. Le long des cours d'eau se dressent des rôniers moins denses que dans le sud de la région.

1.7. Faune

La région naturelle de la Casamance présente une végétation très variée allant de la forêt à la savane arbustive en passant par des écosystèmes particuliers tels : les palmeraies, mangroves et autres plantations artificielles.

La région administrative de Kolda regorge différents types de formations forestières qui constituent des habitats favorables à la présence d'une faune relativement importante.

Toutes ces ressources, tant végétales que fauniques font l'objet d'une exploitation plus ou moins contrôlée. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources fauniques, les trois départements sont ouverts à la chasse banale. De plus la région compte dix sept (17) zones amodiées pour une superficie de 613 525 ha. Les espèces rencontrées sont pour :

- la faune à poils : Phacochère, Hippopotame, Patas, Cynocéphale, singe vert, cercopithèque hocheur, Guib harnaché, Lièvre, Rat palmiste, Porc et Pic, Civette, Genette, Mangouste, Chat sauvage, Hyène, Céphalophe.
- L'Avifaune : Tourterelle (à collier, maillée, du cap, du bois, pleureuse...), Pigeon (de guinée, de rônier, vert) ; Ganga, Francolin, Pintade, Poule de roche, Pélican, Calao, Oies Dendrocygne, Aigles pêcheurs, Grue couronnée...

Certains Reptiles tels que les serpents et les crocodiles sont présents.

Cependant l'habitat sauvage reste menacé par les feux de brousse qui occasionnent annuellement de graves dégâts sur la végétation et le sol. Ce phénomène est accentué par les défrichements dont les conséquences pèsent lourdement sur le devenir du massif forestier.

Cette situation est de nature à entraîner à la longue, la disparition ou la rareté de certaines espèces.

2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL

2.1 Mission du service

L'IREF de Kolda est l'une des quatorze (14) inspections régionales du Sénégal. Elle est chargée de la coordination de l'ensemble des activités ayant trait à la gestion des ressources forestières.

Les démembrements de l'IREF sont :

- Le secteur des Eaux et Forêts de Vélingara
- Le secteur des Eaux et Forêts de Médina Yoro Foulah
- Le secteur des Eaux et Forêts de Kolda

Ces secteurs sont à leur tour composés de brigades et de triages forestiers.

L'IREF est composé de cinq (5) divisions :

- ❖ La Division Aménagement et Production Forestière
- ❖ La Division Sylviculture et Reboisement
- ❖ La Division Gestion de la Faune
- ❖ La Division Protection des Forêts
- ❖ La Division Suivi et Évaluation

En plus de ces divisions, nous avons les services d'appui comme le Bureau Contentieux, le Bureau Secrétariat et Comptabilité, le Bureau Inventaire et Cartographie.

2.2 Organisation du service

Division Aménagement et Production Forestière

Cette division a pour mission :

- Promouvoir en rapport avec les Projets et Programmes évoluant dans la région, des opérations d'aménagements forestiers de massifs classés et de terroirs. A ce titre, le Chef de la DAPF devra développer des stratégies de collaboration avec les différents partenaires intéressés afin de réaliser des activités concourant à la mise en aménagement de forêts.
- Suivre et superviser sur le terrain la mise en œuvre en cours des plans d'aménagement existants et faire la situation des activités à la fin de chaque trimestre. A ce propos, la DAPF participera activement aux différentes opérations d'estimation des potentiels, de délimitation, de marquage et de martelage des parcelles des massifs concernés.
- En rapport avec les Chefs de Secteurs Forestiers, superviser la détermination des zones de productions contrôlées (ZPC) et des zones de production non aménagées, ainsi que l'estimation des potentiels des ZPC et y participer. De même, la DAPF s'assurera que les chantiers d'exploitation sont conformes aux potentialités des zones déterminées et que la répartition des organismes d'exploitation forestière dans les communautés rurales est la plus homogène possible.
- Tenir et suivre régulièrement les statistiques concernant l'exploitation des produits forestiers (bois énergie, bois d'œuvre, bois artisanal, bois de service), ainsi que celles des produits forestiers non ligneux et en faire une situation récapitulative bihebdomadaire et trimestrielle pour le Chef d'Inspection.

- Veiller à ce que les titres d'exploitation forestière (Permis de coupe, de circulation et de dépôt, Cartes d'exploitant forestier, cartes d'employés, Fiches de suivi, Livre journal, etc.) soient tenus correctement et à jour et éviter toute pénurie des stocks.
- Suivre le contentieux en matière d'exploitation forestière en présentant des récapitulatifs bihebdomadaires et mensuels et en veillant à ce que les procès verbaux soient correctement libellés et exécutés.
- Organiser périodiquement et inopinément le contrôle sur le terrain de toutes les activités liées à l'exploitation des produits forestiers. A cet effet, la DAPF s'appuiera éventuellement sur la brigade régionale de contrôle qui sera mise en place pour mener à bien les opérations requises. Le contrôle portera aussi bien sur la régularité des coupes et des titres d'exploitation que sur le respect des quantités autorisées.
- Appuyer, conseiller et assister les organismes d'exploitation forestière et les comités villageois des forêts aménagées dans toutes tâches administratives (renouvellement carte, assemblée, bilan annuel d'exploitation) et financières (compte d'exploitation, bilan financier, recherches de financement).
- Présenter à la fin de chaque campagne et de chaque année, un bilan de l'exploitation forestière faisant la situation exhaustive de toutes les activités énumérées ci-dessus.

Division Sylviculture et Reboisement

La division sylviculture et reboisement a pour mission

- Promouvoir en rapport avec les différents partenaires évoluant dans la région, des programmes de reboisement et d'assistance à la régénération de massifs forestiers classés et de terroirs. Ainsi, le Chef de la DCRS devra développer des stratégies de collaboration avec les différents partenaires intéressés afin de réaliser des activités concourant à l'amélioration du potentiel forestier régional par le biais du reboisement (plantations, mise en défens, régénération assistée, etc.) et de la conservation des eaux et des sols.
- Suivre et superviser sur le terrain la mise en œuvre des opérations de reboisement et de conservation des eaux et des sols et faire la situation à la fin de chaque trimestre.
- En rapport avec les Chefs de Secteurs Forestiers, superviser la détermination et la mise en œuvre des programmes d'implantation de pépinières conformément aux objectifs de productions de plants assignés à la région. Par ailleurs, la DRCS s'assurera que la production des plants se déroule normalement et que les collectivités locales sont bien impliquées par la mise en place de pépinières communautaires.

- Veiller à ce que les intrants (semences, gaines, produits phytosanitaires) et le petit matériel soient correctement gérés et éviter toute pénurie des stocks.
- Tenir et suivre régulièrement les statistiques régionales concernant la production des plants (forestiers, fruitiers, fruitiers-forestiers, ornementaux), les opérations de reboisement (plantations, mise en défens, régénérations) et de conservation des eaux et des sols, ainsi que la distribution individuelle des plants et en faire une situation récapitulative bihebdomadaire et trimestrielle pour le Chef d'Inspection.
- Veiller à ce que les registres de suivi de la production, du reboisement et de la distribution des plants soient tenus correctement et à jour.
- Organiser périodiquement des descentes sur le terrain pour suivre au niveau de la région, toutes les activités liées au reboisement et à la conservation des eaux et des sols.
- Appuyer, conseiller et assister les collectivités locales, les organisations villageoises et les populations locales dans toutes actions de développement forestier liées au reboisement et à la conservation des eaux et des sols.
- Présenter à la fin de chaque campagne et de chaque année, un bilan du reboisement faisant ressortir de façon exhaustive toutes les activités énumérées ci-dessus, notamment le nombre de plants produits, le nombre de pépinières concernées, les plantations massives et linéaires, les superficies régénérées, le nombre de plants distribués, les opérations de conservation des eaux et des sols, etc.

Division Gestion de la Faune

La division s'occupe de l'aménagement et la gestion de la faune sauvage, de l'organisation et du suivi de la campagne de la chasse. Elle a pour missions principales :

- Promouvoir en rapport avec les Projets et Programmes évoluant dans la région, ainsi que les Collectivités locales des opérations de dénombrement et d'aménagements fauniques de zones classées et de terroirs. Pour ce faire, le Chef de la DGCF devra développer des stratégies de collaboration avec les différents partenaires intéressés afin de réaliser des activités concourant, d'une part à la prise en compte de la gestion des ressources fauniques dans la mise en œuvre des plans d'aménagement de massifs forestiers et d'autre part à la mise en aménagement de zone propices.
- En rapport avec les Chefs de Secteurs et les partenaires intéressés (Collectivités locales, exploitants cynégétiques, etc.), promouvoir des opérations de délimitation, de pancartage et de cartographie des zones amodiées tout en veillant au respect des superficies concernées par les bénéficiaires.

- Suivre et superviser en rapport avec les Chefs de Secteurs Forestiers, la mise en œuvre des cahiers de charges des zones amodiées conformément aux prescriptions de l'arrêté organisant la campagne de chasse. Par ailleurs, la DCGF s'assurera que les plans de travail annuels (PTA) des zones amodiées sont effectivement établis de façon participative et correctement réalisés.
- Suivre et superviser sur le terrain les campagnes de chasse conformément aux dispositions de l'arrêté et faire la situation des activités à la fin de chaque mois et de chaque trimestre.
- Tenir et suivre régulièrement les statistiques concernant l'exploitation des ressources fauniques et en faire une situation récapitulative mensuelle et trimestrielle pour le Chef d'Inspection.
- Veiller à ce que les titres d'exploitation des ressources fauniques (Licences de chasse, Permis de chasse, Fiches de suivi, Livre journal, etc.) soient tenus correctement et à jour et éviter toute pénurie des stocks tout en s'assurant de la validité des Permis de port d'armes et des Assurances de chasse.
- Suivre le contentieux en matière d'exploitation des ressources fauniques en présentant des récapitulations mensuelles et en veillant à ce que les procès verbaux soient correctement libellés et exécutés.
- Organiser périodiquement et inopinément le contrôle sur le terrain de toutes les activités liées à l'exploitation des ressources fauniques. A cet effet, la DGCF s'appuiera éventuellement sur la brigade régionale de contrôle qui sera mise en place pour mener à bien les opérations requises. Le contrôle portera aussi bien sur la régularité des prélèvements et des titres d'exploitation que sur le respect des cahiers de charges et des plans de travail annuels.
- Appuyer, conseiller et assister les collectivités locales et les exploitants cynégétiques dans toutes tâches administratives (ouverture et / ou renouvellement de zones amodiées, élaboration des PTA, bilans annuels, etc.) et financières requises.

Présenter à la fin de chaque campagne et de chaque année, un bilan de l'exploitation des ressources fauniques faisant la situation exhaustive de toutes les activités énumérées ci-dessus.

Division Protection Forestière

Cette division a pour mission :

- Promouvoir en rapport avec les différents partenaires évoluant dans la région, des programmes de protection et de préservation des formations forestières classées et de terroirs, avec comme objectif fondamental la réduction des effets néfastes des feux de brousse. Ainsi, le Chef de la DPF devra développer des axes de collaboration avec les différents partenaires intéressés afin de réaliser des activités concourant à l'amélioration du potentiel forestier régional par le biais d'une stratégie efficace de lutte contre les feux de brousse.

- Suivre et superviser sur le terrain la programmation et la mise en œuvre des opérations de lutte contre les feux de brousse, notamment les activités de lutte préventive et active et faire la situation à la fin de chaque trimestre.
- En rapport avec les Chefs de Secteurs Forestiers, superviser les activités de sensibilisation portant sur les causes et les conséquences des feux de brousse (émissions radio, réunions, causeries, etc.), la mise en place et la redynamisation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse, ainsi que leur équipement et la formation de leurs membres sur les techniques de lutte. De même, la DPF supervisera la programmation et la réalisation des opérations de pare feux initiés par le Service et les partenaires et s'assurera de l'implication des collectivités et des populations locales dans les diverses activités menées sur le terrain.
- Participer au niveau régional et local aux émissions des radios (radios rurales, plages d'information, etc.) et aux divers panels organisés dans l'optique d'un élargissement de la sensibilisation des populations sur les feux de brousse.
- Veiller à ce que le petit matériel de lutte et la seule unité de la région soient correctement gérés de manière efficace et efficiente.
- Tenir et suivre régulièrement les statistiques régionales concernant les feux de brousse et les activités de sensibilisation (cas recensés, superficies concernées, dégâts causés, réunions et émissions radio tenues, comités de lutte créés, redynamisés et équipés, pare feux ouverts et pare feux entretenus) et en faire une situation récapitulative trimestrielle et hebdomadaire pour le Chef d'Inspection.
- Veiller à ce que les fiches hebdomadaires de suivi des feux de brousse soient tenues correctement et à jour.
- Organiser périodiquement des descentes sur le terrain pour suivre au niveau de la région, toutes les activités liées à la protection des forêts.
- Appuyer, conseiller et assister les collectivités locales, les organisations villageoises et les populations locales dans toutes actions de développement forestier liées à la protection des forêts.

Présenter à la fin de chaque campagne et de chaque année, un bilan régional des activités de protection forestière faisant ressortir de façon exhaustive toutes les opérations énumérées ci-dessus.

La division suivi/Evaluation

Cette division est transversale et par conséquent travaille avec toutes les autres divisions. Elle a pour mission :

- Promouvoir en rapport avec les Projets et Programmes évoluant dans la région et les Collectivités locales, des activités de renforcements des capacités à travers la formation des agents, des élus locaux et des autres partenaires intéressés en vue d'une gestion durable des ressources forestières des massifs classés et de terroirs. A cet effet, le Chef de la DSEF devra développer des stratégies de collaboration avec les différents partenaires intéressés afin de réaliser des actions concourant à la capacitation et au suivi – évaluation des opérations de terrain.
- En rapport avec les Chefs de Secteurs Forestiers, superviser et suivre l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuel de l'IREF, ainsi que les rapports mensuels et annuels. Des situations récapitulatives trimestrielles du suivi des PTA seront faites régulièrement pour le Chef d'Inspection.
- Suivre et évaluer sur le terrain la planification et la mise en œuvre des activités de gestion rationnelle des ressources naturelles (GRN) en cours dans la région et en faire une situation régulière et trimestre. A ce propos, la DSEF est partie prenante active des différentes opérations de GRN menées dans la région.
- Tenir et suivre régulièrement les statistiques bihebdomadaires et trimestrielles concernant l'exploitation des produits forestiers, le reboisement, la lutte contre les feux de brousse, la gestion de la chasse et de la faune et la formation.
- Suivre le contentieux en matière d'exploitation forestière, de lutte contre les feux de brousse et de gestion de la chasse et de la faune en présentant des récapitulations bihebdomadaires et mensuelles.
- Participer périodiquement et inopinément à tout contrôle sur le terrain de toutes les activités liées à la gestion des ressources forestières.
- Appuyer, conseiller et assister les partenaires du Service, notamment les Collectivités et les populations locales dans toute opération de planification et de suivi – évaluation de GRN.

Élaborer les comptes rendus de réunions organisées par l'IREF et en rapport avec les autres Chefs de Division et de Secteurs forestiers, les rapports trimestriels et annuels de l'IREF.

2.3 Partenaires au développement forestier

Tableau 8 : Partenaires au développement

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
PAPIL	Reboisement, DRS/CES, lutte contre les feux de brousse	Protocole d'accord
ARD	Formation	Sollicitation
PROGEDE	Aménagement des forêts Formation	Etablie depuis la DEFCCS

Wula Nafa	Aménagement des forêts Formation	Etablie depuis la DEFCCS
PERACOD	Aménagement forestier	Etablie depuis la DEFCCS
PDESOC	Lutte contre les feux de brousse	Protocole d'accord
PROGEBE	DRS, lutte contre les feux de brousse	Protocole d'accord
Association/fondation GUNE	Lutte contre les feux de brousse, aménagement des mares	Protocole d'accord

3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

3.1 Domaine classé

Tableau 9 : Massifs classés

Nom du massif forestier classé	Arrêté de classement	Superficie totale	Superficie boisée	Superficie dégradée	Superficie déclassée.	Superficie Sous contrat	Superficie empiétée	LOCALISATION	
								Département/	Commune /CR
Mahon	N° 2574 du 18.08.1942	3.270						K o l d a	Bagadadji, Dioulacolon, Bignarabé, Dialambéré, Fafacourou
Koudoura	N° 4669 du 22.08.1950	7.200							
Toutouné	N° 4670 du 22.08.1950	2.500							
Diatouma	N° 6106 du 08.11.1951	4.170							
Dabo	N° 6182 du 12.11.1951	14.400							
Sadiala	N° 6181 du 12.11.1951	4.043							
Bakor	N° 120 du 13.01.1942	18.167						Médina Yoro Foulah	

Pata	N° 4398 du 04.08.1950	73.000							
Guimara	N° 1490 du 03.03.1952	53.000							
Anambé	N° 586 du 14.02.1952	6.158							Saré Coly Sallé
Kantora	N° 5830 du 24.10.1950	21.125							
Mampaye	N° 466 du 23.01.1953	10.750							
Koulountou	N° 827 du 15.01.1951	50.000							
Kayanga	N° 225 du 15.01.1951	16.550							
Parc N Niokolo Koba		50.000							

Vélingara

La situation des forêts classées de la région de Kolda a fortement connu une baisse suite à l'érection du département de Sédhiou en région en fin 2008. De 26 forêts classées qui s'étendaient sur une superficie de 364.783 ha, elle est passée à 14 forêts avec une superficie totale de 280.290 ha soit une diminution de 84.493 ha représentant 23,16%.

NB: Une partie du Parc National du Niokolo Koba couvrant une superficie de **50.000 ha** se trouve dans le département de Vélingara. Cette zone est gérée par le Secteur de Koulountou (P.N. du Niokolo Koba).

Les limites juridiques de ces massifs classés ne sont plus actuelles à cause de l'empiètement dont elles font objet de la part des populations à la recherche de nouvelles terres de culture et d'habitats.

Nombre total de massifs : 14

Total superficie forêts classées de la région : 280 290 ha

Taux de classement : 24,37%

Taux de boisement :.....%

Taux d'empiètement%

3.2 Domaine protégé

Tableau 10 : Massifs aménagés pour la production du charbon de bois

Nom du massif	Superficie	Objet d'une délibération (oui/non)	Superficie boisée (ha)	LOCALISATION	
				Département	Commune/CR
Saré Gardi	10 383	oui	10 383	MYF	Ndorna, Saré Bidji
Thiéwal	31 082	oui	31 082	Vélingara	Sinthiang Coundara
Bonconto	18 807	oui	18 807	Vélingara	Bonconto, Médina Gounass, Linkéring
Saré Bidji	19 807	oui		Kolda	Saré Bidji
Kandiator	54 179	oui	54 179	Kolda et MYF	Dabo, Bagadadji, Fafacourou
Dar Salam Thierno	2 290	oui	2 290	Kolda	Dioulacolon

Tableau 11 : Massifs aménagés sans production du charbon de bois

Nom du massif	Superficie	Objet d'une délibération (oui/non)	Superficie boisée (ha)	LOCALISATION	
				Département	Commune/CR
Saré Omar	696	oui		Kolda	Dioulacolon

3.3 Potentiel faunique

La région de Kolda est composée de différentes formations végétales allant de la savane arbustive à la forêt claire en passant par la savane arborée, les forêts galeries et les écosystèmes particuliers tels que les mangroves, les palmeraies etc..... Ces types de végétation, malgré les agressions diverses (feux de brousse, coupes drastiques) qu'ils subissent constituent un habitat favorable à une dynamique de reconstitution de la faune sauvage.

Parmi les espèces animales rencontrées dans ces formations végétales nous pouvons citer entre autres:

- Pour la faune à poils : Phacochère, Hippopotame, Patas, Cynocéphale, singe vert, cercopithèque hocheur, Guib harnaché, Lièvre, Rat palmiste, Porc et Pic, Civette, Genette, Mangouste, Chat sauvage, Hyène, Céphalophe...

- Pour l'Avifaune : les Tourterelles (à collier, maillée, vineuse, du cap, du bois, pleureuse...), les Pigeons (de guinée, rônier, vert) ; Ganga, Francolin, Pintade, Poule de roche, Pélican, Calao, Oies, Dendrocycne, Aigles pêcheurs, Coucal du Sénégal, Grue couronnée...
- Certains Reptiles tels que les serpents, le Varan du Nil, le Varan des sables et les crocodiles sont présents.

Le dernier **dénombrement effectué en 2009** sur les douze zones de chasse, montre une prééminence du gibier à plume notamment les tourterelles, suivies des francolins et des oies de gambie au niveau des plans d'eau de la Kayanga et du fleuve Gambie. Beaucoup d'autres espèces ne faisant pas l'objet de chasse ont été dénombrées en nombre impressionnant. Il s'agit : des mange-mil (*Quelea quelea*), des hérons garde bœuf (*Bubulcus ibis*), des merles bleu (*Lamprotornus caudatus*), des babouins de guinée (*Papio papio*). Il a été aussi noté la présence d'oiseaux ornementaux dont les plus représentatifs sont : les perroquets (*Psittacula krameri*) et (*Poicephalus senegalus*), les touracos (*Crinifer piscator*). Tout ça fait de Kolda une région à fort taux de destination touristique, en moyenne 400 touristes chasseurs par an..

Toutefois force est de reconnaître que certaines activités anthropiques sur ces formations risquent de compromettre sérieusement la chasse. En effet les feux de brousse et surtout les défrichements sont en recrudescence alarmante dans la région. Ces fléaux qui portent un lourd tribut à l'habitat sauvage des animaux provoquent le déplacement du gibier dans d'autres zones moins affectées. Aujourd'hui, c'est dans les zones amodiées que se pratiquent les défrichements, sans compter l'expansion déraisonnée des périmètres irrigués de la banane dans le département de Vélingara. C'est pourquoi, il n'est pas hasardeux de dire que les chances de la chasse amodiée durable s'amenuisent chaque année.

La région de Kolda abrite seize (16) zones de chasse amodiées.

4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER

4.1. Les potentialités

La composition forestière de la région est riche et variée. Le type de végétation est déterminé essentiellement par le niveau pluviométrique, les activités anthropiques et la nature de la roche mère. Les différentes formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée. En haute Casamance par contre, la savane boisée est parsemée de steppes herbacées. On trouve aussi dans les vallées et le long des anciens cours d'eau des forêts galeries et des prairies marécageuses.

4.1.1. Les Ressources Forestières

4.1.1.1. Le domaine classé

La région dispose d'importantes ressources végétales estimées à 280.290 hectares de forêts classées répartis en 14 massifs, soit un taux de classement supérieur à 20%. La région de Kolda abrite également 50.000 hectares du Parc national de Niokolo Koba.

Les 14 forêts classées se répartissent comme suit selon le département :

- Six(6) dans le Kolda ;
- Trois (3) forêts dans le département de Medina Yoro Fouta ;
- Cinq(5) dans le Vélingara.

Le département de Vélingara détient la plus importante superficie de forêts classées de la région avec plus de 154 583 ha. Une partie du Parc National du Niokolo Koba couvrant une superficie de 50.000 ha se trouve dans ce département. Le département de Médina Yoro Fouta occupe la deuxième place avec 144 167 ha de forêts classées

Nom du massif forestier classé	Superficie totale (ha)
Département de Kolda	
Mahon	3 270
Koudoura	7 200
Toutouné	2 500
Diatouma	4 170
Dabo	14 400
Sadiala	4 043
S/total Kolda	35 583
Département Medina Yoro Fouta	
Bakor	18 167
Pata	73 000
Guimara	53 000
S/total Médina Yoro Fouta	144 167
Département de Vélingara	
Anambé	6 158
Kantora	21 125
Mampaye	10 750
Koulountou	50 000
Kayanga	16 550
S/total Vélingara	104 583
Parc N Niokolo Koba	50 000

Total Région	334 333
---------------------	----------------

Nom du massif forestier	Phase de pré-aménagement	Plan d'aménagement	Réalisation plan d'aménagement	Observations
Département de Kolda				
Mahon	d-b-p-c	oui	Pas encore	Entamé par le PAFKA, en attente de financement.
Koudoura	non	non	non	
Toutouné	non	non	non	
Diatouma	non	non	non	
Dabo	non	non	non	
Sadiala	non	non	non	
Département de Médina Yoro Foulah				
Pata				
Guimara	d-b-p-c	oui		Les comités sont créés et gèrent les activités. Il s'agit surtout d'activités agro-pastorales génératrices de revenus et celles relatives au

				reboisement
Bakor	d-b-p-c	oui	Pas encore	Entamé par le PAFKA, en attente de financement.
Pata	non	non	non	Ressources financières non disponibles
Département de Vélingara				
Anambé	non	non	non	Ressources financières non disponibles
Kantora	non	non	non	
Mampaye	non	non	non	
Koulountou	non	non	non	
Kayanga	d-b-p-c	non	non	Plan d'aménagement mis en veilleuse pour faute de financement
Parc N Niokolo Koba	d-b-			C'est la partie du PNNK incluse dans le département de Vélingara

Délimité = d ; bornée = b ; Pose de pancartes = p ; cartographiée = c

4.1.1.2. Le domaine protégé

Avec des milliers hectares de forêts de terroirs supplémentaires, la région dispose d'un énorme potentiel en termes d'espèces ligneuses et fourragères dont les essences varient en fonction des zones. La nouvelle région de Kolda est essentiellement composée de la forêt claire sèche qui compte essentiellement des essences caractéristiques du climat soudanien. En plus d'un important tapis de graminées, on trouve dans le sous bois des espèces telles qu'*Acacia macrostachya*, *Oxytenanthera abyssinica*, etc. C'est aussi une zone de savane arborée qui est une formation ouverte, avec un tapis de graminées continues. Le long des cours d'eau se dressent des rôniers moins denses que dans le sud de la région.

LOCALISATION		Nom du massif	Superficie (ha)
Département	Commune/CR		
MYF	Ndorna, Saré Bidji	Saré Gardi	10 383
Vélingara	Sinthiang Coundara	Thiéwal	31 082
Vélingara	Bonconto, Médina Gounass, Lékéring	Bonconto	18 807
Kolda	Saré Bidji	Saré Bidji	19 807
Kolda et MYF	Dabo, Bagadadji, Fafacourou	Kandiator	54 179

Kolda	Dioulacolon	Dar Salam Thierno	2 290
Kolda	Dioulacolon	Saré Omar	696
Kolda - MYF	Dioulacolon, Bagadadji, Dialéméré, Fafacourou, Binjarabé	Mahon Bakar	21 437
TOTAL			155 681

Nom du massif	Phase de pré-aménagement	Plan de gestion ou d'aménagement	Réalisation plan de gestion ou d'aménagement	Observations
Saré Gardi	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	Mode de gestion défini dans un plan d'aménagement avec des règles précises. Toute l'exploitation du charbon est domiciliée dans ces massifs
Thiéwal	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	
Bonconto	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	
Saré Bidji	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	
Kandiator	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	
Dar Salam Thierno	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	
Forêts communautaires sans exploitation du charbon				
Forêt communautaire de Fafacourou	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	Les comités sont créés et gèrent les activités. Il s'agit surtout d'activités agro-pastorales génératrices de revenu et celles relatives au reboisement
Forêt de Guimara partie communautaire	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	
Massif de Linkéring	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	Gestion de la zone par le biais d'activités de conservation de la biodiversité biologique (reboisement, lutte contre les feux de brousse...), mais aussi d'activités agropastorales génératrices de revenu (maraichage,

				arboriculture, élevage de pintades, apiculture...) pouvant aider à fixer les populations dans leurs terroirs et éviter ainsi des prélèvements dans le parc du Niokolo koba. 28 comités créés et formés
Réserve communautaire de Wadyatoulaye	terminée	Plan d'aménagement	Réalisé	Le conseil rural délibère et délègue la gestion de la réserve aux villages limitrophes. Une charte de gestion est retenue par consensus. Des comités sont formés : comité de gestion de la réserve, comités de sages et comités de surveillance
Saré Oumar	Terminée	Plan d'aménagement	En cours	Plan d'aménagement non encore validé

4.1.2. La Faune

Sur le plan de la faune, une diversité allant du gibier à poils (guibs, singes, phacochères, chacals et autres petits carnivores) au gibier à plume (francolins, gibier d'eau, tourterelles et autres oiseaux rares) peuplent les forêts de terroirs et celles classées.

La région naturelle de la Casamance présente une végétation très variée allant de la forêt à la savane arbustive en passant par des écosystèmes particuliers tels : les palmeraies, mangroves et autres plantation artificielles. La région administrative de Kolda regorge différents types de formations forestières qui constituent des habitats favorables à la présence d'une faune relativement importante.

Toutes ces ressources, tant végétales que faune font l'objet d'une exploitation plus ou moins contrôlée. En ce qui concerne la mise en valeur des ressources faunique, les trois départements sont ouverts à la chasse banale.

De plus la région compte dix sept (17) zones amodiées pour une superficie de 613 525 ha. Les espèces rencontrées sont pour :

- la faune à poils : Phacochère, Hippopotame, Patas, Cynocéphale, singe vert, cercopithèque hocheur, Guib harnaché, Lièvre, Rat palmiste, Porc et Pic, Civette, Genette, Mangouste, Chat sauvage, Hyène, Céphalophe.
- L'Avifaune : Tourterelle (à collier, maillée, du cap, du bois, pleureuse...), Pigeon (de guinée, de rônier, vert) ; Ganga, Francolin, Pintade, Poule de roche, Pélican, Calao, Oies Dendrocygne, Aigles pêcheurs, Grue couronnée...

Certains Reptiles tels que les serpents, les varans et les crocodiles sont présents.

Cependant l'habitat sauvage reste menacé par les feux de brousse qui occasionnent annuellement de graves dégâts sur la végétation et le sol. Ce phénomène est accentué par les défrichements dont les conséquences pèsent lourdement sur le devenir du massif forestier.

Cette situation est de nature à entraîner à la longue, la disparition où la rareté de certaines espèces.

4.1.2.1. Les zones amodiées

Le principe de l'amodiation consiste dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse exclusivement dévolu à l'Etat est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.

Nom	localisation	Super. ha	Amodiataire	Date d'octroi ou renouvellement	Délimitée/ Bornée	Pancarté é	Cartographiée
Dabo	Dabo, bagadadji, dioulacolon	60000	Ibrahima Diallo	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Tankanto Escale Médina El Hadji	Tankanto Escale Médina El Hadji	24000	Tidiane Baldé	Nouveau contrat	Oui	Oui	Oui
Fafacourou	Fafacourou, Ndorna, Saré Bidji	60000	Ibrahima Diallo	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Ndorna	Ndorna, Bourko	30000	Alpha Diallo	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Pata	Pata,	10000	Alpha O. Diallo	Sous réserve évaluation favorable	Oui	Oui	Oui
Bonconto	Bonconto, Linkéring, Médina Gounass	40000	Rady. Bourgi	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Némataba	Némataba, Sinthiang Coundara	19250	Sernac	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Kantora		35000	Kantora Loisirs	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Linkéring 1	Linkéring,	35000	Cyrille Bathily	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Saré Coly Sallé	Bonconto, Saré Coly Sallé	28516	Ibrahima Diallo	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Anambé	Saré Coly Sallé, Mampatim, Bonconto	60000	Sana Poyat	Renouvellement	Oui	Oui	Oui
Linkéring 2	Linkéring	25000	Famara Keita	Nouveau contrat	Oui	Oui	Oui
Paroumba	Paroumba	35000	J.J.J Olympio Diémé	Nouveau contrat	Oui	Oui	Oui
Pathiana	Wassadou	15000	SARL H. Paillotte	Nouveau contrat	Oui	Oui	Oui
Total		476 766					

--	--	--	--	--	--	--	--

4.2. Les facteurs de dégradation

Les principaux problèmes recensés et qui contribuent à la dégradation et à la régression des ressources forestières sont : les feux de brousse, les défrichements, l'exploitation clandestine, le surpâturage.

⇒ Les feux de brousse

Pour les feux de brousse, les causes sont multiples et variées ; parmi celles-ci, les plus rencontrées sont :

- les feux de culture (défrichement, débroussaillage) ;
- les feux des chasseurs (piégeage des animaux) ;
- les feux pastoraux (régénération du pâturage) ;
- les feux des apiculteurs (récolte de miel) ;
- les feux accidentels.

⇒ Les défrichements

Pour les défrichements, ils résultent généralement des empiètements en forêts classées, dont la cause principale est la recherche de nouvelles terres. Ce phénomène constitue une menace réelle dans le département de Médina Yoro Foula.

⇒ L'exploitation clandestine

L'exploitation clandestine surtout celle transfrontalière constitue une menace réelle sur les ressources forestières de la région. Elle est quelquefois exacerbée par le degré de pauvreté des populations de la région, qui pour subvenir à leurs besoins fondamentaux (se nourrir, se soigner) se ruent sur les ressources forestières pour régler des problèmes ponctuels.

⇒ Le surpâturage

La région de Kolda, étant la deuxième région d'élevage du pays, se caractérise par le nombre important du cheptel qui occasionne une pression sur les ressources forestières à travers le surpâturage.

4.3. Les contraintes

Outre les facteurs de dégradation naturels et anthropiques, la préservation et le développement du potentiel forestier régional sont confrontés à des contraintes majeures qui si elles ne sont pas levées, peuvent compromettre sérieusement sa gestion durable. Il s'agit entre autres :

- ⇒ du faible taux d'aménagement des massifs du domaine classé ;

- ⇒ de la connaissance limitée de l'état réel des ressources au niveau des forêts classées.
- ⇒ De la connaissance limitée du potentiel des espèces végétales et animales sauvages ou de leur dynamique ne favorise pas la bonne compréhension des menaces qui pèsent sur la faune et la flore ou leur utilisation rationnelle. Cette situation a accéléré la dégradation des ressources forestières et de la biodiversité.
- ⇒ de l'absence de coordination des programmes de sensibilisation des populations sur la gestion durable des ressources naturelles ;
- ⇒ de la faiblesse des moyens humains, financiers et matériels des services techniques ;
- ⇒ de l'insuffisance d'outils techniques de gestion des ressources naturelles (cartes, instruments de mesure, bornes, etc.) et du faible niveau de formation technique des collectivités locales ;
- ⇒ L'absence de mise à jour et d'harmonisation de la législation, notamment le Code forestier, le Code de la chasse, qui sont les principaux instruments pour la gestion des ressources biologiques d'une part, et le Code minier d'autre part, ne favorise pas la bonne gestion des forêts et la conservation de la biodiversité. Une autre difficulté concernant la gestion des forêts et de la biodiversité réside dans la compréhension, l'interprétation et la diffusion des codes juridiques au niveau des collectivités locales. L'absence d'un cadre clair pour la gestion des aires protégées et de la biodiversité est également un autre obstacle à la gestion de la biodiversité et des forêts.

⇒ ***Faible implication du secteur privé***

La Loi sur le Domaine National a limité, à certains égards, la participation du secteur privé, qui dispose de moyens pour la réhabilitation des forêts et de la biodiversité. Les exploitants touristiques privés (amodiataires) donnent souvent la priorité à la satisfaction des besoins locaux (santé, éducation, etc.) sur les préoccupations de conservation, ce qui conduit à une dégradation de l'habitat de la faune.

- ⇒ de la difficulté d'application de la loi sur le domaine national, du niveau de pauvreté très élevé qui accentue la pression sur les ressources naturelles (défrichements anarchiques, exploitation abusive), etc.

En outre, la zone de la haute Casamance étant par excellence le domaine de l'élevage et de la faune, toute politique de développement forestier à y mener

devrait prendre en compte les composantes faunique et pastorale. Le volet élevage devra ainsi avoir toute son importance dans les programmes d'intervention forestiers en mettant un accent sur la protection et le développement des pâturages et des grandes mares.

Dans ces conditions, il est à craindre que le niveau d'exploitation dépasse celui de la productivité des forêts de la haute Casamance. C'est pourquoi, il urge d'asseoir des programmes d'intervention de gestion rationnelle et durable des ressources forestières avec la participation effective des populations riveraines. Les dits programmes devront également accorder une place importante à la lutte contre les feux de brousse, notamment la lutte préventive.

4.4. Les atouts

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il est important de noter l'existence d'atouts qui sont des motifs d'espoir pour la réhabilitation et la préservation des ressources forestières.

⇒ Les aménagements forestiers en cours dans le domaine protégé

En matière d'aménagement forestier, le Projet de Gestion Durable et Participative des Énergies Traditionnelles et de Substitution (PROGEDE), Wula Nafaa et le Programme de l'Électrification Rurale de l'Approvisionnement Durable en combustibles Domestiques (PERACOD) ont procédé à l'inventaire des formations forestières dans leur zone d'intervention et mis en œuvre des plans d'aménagement forestier. C'est ainsi que l'exploitation forestière se fait maintenant sur la base des possibilités des formations forestières.

⇒ Volonté politique

Elle se matérialise à travers : (i) l'élaboration et la mise en œuvre de divers plans sectoriels et thématiques sur l'environnement et les ressources naturelles et (ii) la politique de décentralisation avec le transfert des compétences en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles aux collectivités locales.

⇒ Le cadre institutionnel

Il est relatif à l'existence : (i) de structures centrales et déconcentrées qui ont pour mission d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les domaines relevant des politiques nationales en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, (ii) de structures décentralisées constituées des collectivités locales (Régions, Communes, Communautés rurales), (iii) de projets et programmes évoluant dans le domaine de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

⇒ Existence d'instruments juridiques

Nous pouvons citer entre autres le code forestier, le code de la chasse et de la faune, le code minier et le code de l'environnement.

⇒ Les atouts économiques et sociaux

Ils sont liés à des activités génératrices de revenus qui contribuent à la lutte contre la pauvreté. On peut citer en exemple la gestion participative avec la

responsabilisation des collectivités locales et des populations riveraines organisées en groupements de producteurs.

5. REALISATIONS DU SERVICE

5.1 Rappel des acquis majeurs de la région

Depuis plusieurs décennies, la région de Kolda s'emploie laborieusement à mettre en place des stratégies de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Le constat est que la région de Kolda fait parti des zones où les dernières bastions de forêts existent mais, en proie aux pressions humaines tels que les feux de brousse, l'exploitation légale et clandestine, les défrichements anarchiques.

5.2 Bilan des réalisations par composante thématique

5.2.1 Aménagements forestiers

Domaine classé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Intrants /Input			Origine du budget	Observations
			Prévus	Reçus	Utilisés		
Kayanga	Etudes socio économiques	Oui				OMVG	Aucune activité n'a pu être menée en 2010
	Elaboration plan d'aménagement	non	4000000			OMVG	

Le programme OMVG avait pris en charge l'aménagement de la forêt classée de la Kayanga. Les études d'inventaire et de cartographie ont eu lieu durant l'année 2008. En 2009, seules les études socio économiques ont pu être faites tandis que, l'élaboration du plan d'aménagement qui devait suivre ne l'a pas été faute de financement du bailleur.

Domaine protégé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Intrants /Input			Origine du budget	Observations
			Prévu	Reçus	Utilisés		
Mballocounda	Cartographie	non					
Saré Ali	Cartographie	non					
Linkéring	Validation du plan d'aménagement	non					
Darou Salam Thierno	Élaboration PAF et mise en œuvre	Élaboration PAF et mise en œuvre					
Saré Oumar	Cartographie, Inventaire	Cartographie					

Les forêts communautaires de Mballocounda, de Saré Ali sont déjà identifiées. Il ne reste que l'appui du PERACOD pour le début des travaux. Quant à celle de linkéring, la validation du plan d'aménagement ne s'est pas encore réalisée. Pour Saré Oumar, les travaux d'inventaire sont programmés pour 2013.

5.2.2 Exploitations forestières

5.2.2.1 Campagne 2012

Exécution de l'exploitation du charbon de bois contractualisé.

Nom du massif	ZA	Nbre organismes	Possibilité Octroyée après ajustement	Quantité exploitée	Quantité déposée	Quantité non exploitée	Taxes perçues par l'Etat	Montant versé au fonds d'aménagement	Montant reversé aux employés	Observations
Thiéwal	oui	30	21000	18800	0	2200				
Bonconto	oui	27	16400	9815	0	6585				
Saré Bidji	oui	17	23550	20655	0	2895				
Saré Gardi	oui	17	19200	19000	0	200				
Kandiator	oui	156	173750	162700	0	11050				
TOTAL		247	203150	195 812	800	7338				

Exécution de l'exploitation du charbon de bois par les producteurs locaux

Nom du massif	ZA	Nbre d'OCB	Possibilité octroyée avec ajustement	Quantité exploitée	Quantité déposée	Quantité non exploitée	Revenus monétaires	Montant versé au fonds d'aménagement	Montant reversé aux employés	Observations
Thiéwal	oui	4	35 000	35 000	0	0				Il y a un fond à se partager entre la CR, le CVGD et le CIVGD. Ce fond représente 30% pour Saré Bidji et 40% pour les autres massifs sur les 200 frs par sac.
Bonconto	oui	2	31588	31588	0					
Saré Bidji	oui	5	31 400	31 400	0					
Saré Gardi	oui	2	12 000	11 375	0					
Kandiator	oui				0					
		5	30 000	3700						
Darou Salam	oui	2	3 410	69		3 321				
Total		18	143 398	139 277	0	4 121				

NB : Le fond d'aménagement représente 60% de 200 frs par sac vendu pour les massifs de Thiéwal, Bonconto, Saré Gardi et Kandiator, tandis qu'il est de 70% pour le massif de Saré Bidji. Pour ce qui est du montant versé aux employés, il est évalué à 700 frs par sac. Les employés sont les personnes recrutées pour la carbonisation.

5.2.2.2 Campagne 2011

Exécution de l'exploitation du charbon de bois contractualisé.

Nom du massif	ZA	Nbre organis mes	Possibilité Octroyée après ajustement	Quantité exploit ée	Quantité déposée	Quantité non exploité	Taxes perçues par l'Etat	Montant versé au fonds d'aménagement	Montant reversé aux employés	Observations
Thiéwal	oui	30	21000	18800	0	2200				Il y a un fond à se partager entre la CR, le CVGD et le CIVGD. Ce fond représente 40% et 30% (Saré Bidji) de 200 frs par sac.
Bonconto	oui	29	16400	9815	0	6585				
Saré Bidji	oui	14	23550	20655	0	2895				
Saré Gardi	oui	17	19200	19000	0	200				
Kandiator	oui	146	173750	162700	0	11050				
Total			253900	230970	0	22930				

Exécution de l'exploitation du charbon de bois par les producteurs locaux

Nom du massif	ZA	Nbre d'OCB	Possibilité octroyée avec ajustement	Quantité exploitée	Quantité déposée	Quantité non exploité	Revenus monétaires	Montant versé au fonds d'aménagement	Montant reversé aux employés	Observations
Thiéwal	oui	4	36600	36525	0	75	25567500			
Bonconto	oui	2	30000	30000	0		21000000			
Saré Bidji	oui	5	24800	24800	0		17360000			
Saré Gardi	oui	2	7500	7500	0		5250000			
Kandiator	oui	5	11000	3700	0	7300	2590000			
Total		18	109900	102525	0	7375	71 767 500			

Circulation du charbon de bois Campagne 2012

Campagne 2012 : quotas circulés charbon de bois (Qtx) contractualisés et locaux

Nom massif	Contractualisés	Locaux
Thiéwal	12 075	30 800
Bonconto	2 175	28 400
Saré Bidji	3 350	26 860
Saré Gardi	3 575	8 175
Kandiator	32 250	12 375
Total	53 425	106 664

Exécution du quota de bois d'artisanat à usage de sculpture

Secteur	Quota alloué	Quota orienté	Reliquat Région	Qta ajus	Q. exploité	Reliquat	Qté circulée	Qté déposée	% Réel	NCND
Kolda	17 110	5 040	0	0	5 040	0	3 720		73,8	
Myf		8 340		0	8 340	0	5 310		63,7	
Vélingara		3 730		0	3 730	0	3 730		100	
TOTAL	17 110	17 110	0	0	17 110	0	12 760		74,6	1320

Exécution du quota de bois d'artisanat à usage de menuiserie

Secteur	Quota alloué	Quota orienté	Reliquat Région	Qta ajus	Quota exploité	Reliquat	Qté circulée	Qté déposée	% Réel	NCND
Kolda	200	55	0		55	0	21		38,18	
Myf		85			85	0	43		50,6	
Vélingara		60			60	0	52		86,7	
TOTAL	200	200	0		200	0	116	0	58	

Exploitation du bois de service

Panneaux de crinting

Secteur	Quota alloué	Quota orienté	Reliquat Région	Qta ajus	Quota exploité	Reliquat	Qté circulée	Qté déposée	% Réel	NCND
Kolda	20000	11 500	500		11 405	95	10 090		88	1315
Myf		3 500			3 500	0	3 500		100	0
Vélingara		4 500			4 500	0	4 500		100	0
TOTAL	20000	19 500	500		19 405	95	18 090	0	90,5	1315

Tiges de bambou

Secteur	Quota alloué	Quota orienté	Reliquat Région	Qta ajus	Quota exploité	Reliquat	Qté circulée	Qté déposée	% Réel	NCND
Kolda	15000	4000	5000		4000	0	200			3800
Myf		3000			3000	0	3 000			
Vélingara		3000			3000	0	5 210			
TOTAL	15000	10000	5000		10000	0	8 410	0		3800

Exploitation de palmier et rôniers morts

Secteur	Quota alloué	Quota orienté	Reliquat Région	Qta ajus	Quota exploité	Reliquat	Qté circulée	Qté déposée	% Réel	NCND
Kolda	15		15							
Myf										
TOTAL										

Exploitation de pirogues

Secteur	Quota alloué	Quota exploité	Reliquat	Qté circulée	Qté déposée	NCND
Kolda		0		0	0	
Myf		0		0		
TOTAL	25	0	25	0	0	0

Exécution du quota de bois d'œuvre

Scieries	Cailcédrat	Dimb	Linké	Santan	Kapokier
Renaissance	50	25	45	40	20
Boutolatte	30	20	30	15	15
Déricourt	40	30	50	20	40
Total	120	75	125	75	75

Scieries	Cailcédrat	Dimb	Linké	Santan	Kapokier
Renaissance	0	0	0	0	0
Boutolatte	0	0	0	0	0
Déricourt					
Total	0	0	0	0	0

Suivi du bois de chauffe accordé à titre gratuit

Nbre de permis délivrés	Nombre de stères accordés	Nombre de stères exploités	Observation
Total			

Suivi du bois importé par société et par pays d'importation

[illegible]

Exploitation locale des produits forestiers non ligneux

PRODUITS DE CEUILLETTE	P.U	QTE	MONTANT
Fruit et gousse			
Pain de singe	15	279788	4196820
Tamarin	15	58215	873225
Madd	15	100331	1504965
Néré	15	960	14400
Nététou	15	228839	3432585
Gingimbre	30	18212	546360
Oule	15	46519	697785
Koungham	15	3900	58500
Ntaba	15	110	1650
Dankh	15	71506	1072590
Jujube	15	0	0
Solom	15	26804	402060
fruit divers	15	100	1500
Ditakh	15	8065	120975
Toll	15	50	750
Piment Noir	15	153389	2300835
Leung	15	0	0
Fruit de rônier	50	0	0
Gousses de sindieng	15	0	0
Sous Total			15 225 000
Huile et vin			
Huile de palme	50	207667	10383350
Noix de palmiste	15	0	0
Noix d'acajou	15	0	0
Huile de touloucouna	50	160	8000
Miel	50	0	0
Vin d'acajou	50	0	0
Vin de palme	50	690	34500
Sous Total			10 425 850
Gommes et Résines			
Gomme Mbepp	100	155	15500
Gomme Arabique	70	0	0
Gomme diverse	30	9981	299430
Gomme rate	40	0	0

sous Total			314 930
Racines Écorces et Feuilles			
Cure dent	30	6120	183600
Ecorce de santan	30	0	0
Feuille de Ronier	15	21040	315600
Eponge	50	0	0
Gowé	30	240	7200
Gowé	15	0	0
Racines diverses	30	17161	514830
Ecorces diverses	30	10919	327570
Encens	30	0	0
Feuilles diverses	15	3395	50925
Sous Total			1 399 725
Articles d'artisanat			
Balais	20	246868	4937360
Petit Rotin	50	391	19550
Balais avec manche	20	310	6200
Gros rotin	75	230	17250
Lit tara	600	3218	1930800
Chaise bambou	250	0	0
Chaise bambou	150	10	1500
Panier GM	70	0	0
Panier PM	35	0	0
Nattes GM	200	0	0
Nattes PM	150	205	30750
Van	35	797	27895
Tamis	50	240	12000
Table en bambou	200	0	0
Tabble en bambou	300	0	0
Nattes PM	50	250	12500
Lit en bambou	150	0	0
Lit tara GM	400	2	800
Sous Total			6 996 605
Objets d'art			
BancGM	300	5	1500
Tabouret	75	0	0
Mortier GM	750	0	0

Mortier PM	375	95	35625
Pilon GM	150	0	0
PilonPM	75	66	4950
CalebasseGM	500	0	0
Calebasse PM	200	273	54600
Ardoise	50	3460	173000
Balafond	50	0	0
Banc PM	150	23	3450
Gaulette	150	50	7500
Louche en bois	50	120	6000
Sous Total			286 625
TOTAL GENERAL			34 648 735

Importation des produits non ligneux et d'artisanat.

Nature	Pays d'importation			

Nb : préciser entre parenthèse l'unité utilisée pour chaque article

Produits non ligneux et d'artisanat exportés

Nature	Pays d'exportation			

Suivi des filières des produits forestiers non ligneux

Acteurs	Localisation	Produit exploité	Lieu de production	Marge brute d'exploitation

Niveau de développement des filières

Acteurs	Existence d'un contrat/protocole avec entreprise de transformation	Nom de l'entreprise

Acteurs	Plan d'affaire (oui/non)	stratégie marketing (oui/non)	Existence convention locale (oui/non)

Formation des filières

Acteurs	Formations reçues	Structures formatrices

5.2.3 Protection des forêts

Activités des comités de LCFB

Nom du comité	Localisation	Date de création	Nombre membres	Activités réalisées	Niveau d'équipement	Origine du budget
Total						

Ouverture de pare-feu

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	
Département de Kolda	100	183,7					
Département de Medina Yoro Foulah	100	40					
Département de Vélingara	100	77,4					
Total	300	301,1					

Réhabilitation de pare-feu

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	
Kolda							
Medina							

Yoro Foulah							
Vélingara							
Total							

Le matériel fournis par l'OMVG en 2008 à Pakour et Linkéring dans le Vélingara est toujours en bon état. A cela s'ajoute les comités de lutte transfrontaliers équipés en 2006 par vétérinaires sans frontières dans la communauté rurale de Wassadou. Pour la plupart des autres comités de la région, le matériel est vétuste ou inexistant.

Création de pare-feu verts

Localisation	Nbre km réalisés	Année de réalisation	Observations
Total			

Feux précoces

Localisation	Sup Plani ha	Sup Réal ha	Nbre km plani	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
						Prévus	Reçus	Utilisés	
Département de Kolda	100000	67595	100	220	Coupe-coupe, râteaux,				Matériels population s locales
Département de Vélingara	150000	126 000	100	114	Coupe-coupe, râteaux,				Matériels population s locales
Département de Médina Yoro Foula	50000	105 000	100	100	Coupe-coupe, râteaux,				Matériels population s locales
Total	300000	298 595	300	434					

Feux de brousse

Département	Nombre de cas	Superficies (ha)	Ratio
<i>Kolda</i>	10	1701	170
<i>Vélingara</i>	10	1250	125
<i>MYF</i>	07	1334	190,6
Total	27	4284	158,7

Dégâts	Kolda	Vélingara	MYF
<i>Vie humaine</i>	Néant	Néant	Néant
<i>Plantation</i>	4000 anacardiers et 500 manguiers, 1200 plants anacardiers et 30 pieds anacardiers en production	1 ha d'anacardiers	01 Ha d'anacardiers
<i>Végétation</i>	Tapis herbacé brûlé et végétation arborée	Tapis herbacé brûlé, végétation arborée et	Tapis herbacé brûlé et végétation arborée
<i>Arachide</i>	-	-	-
<i>Mil</i>	-	-	-
<i>riz</i>	-		
<i>Maïs</i>	-	-	-
<i>Case</i>	28 cases brûlées	-	-
<i>Matériel</i>	2 greniers, vêtements et ustensiles de cuisine	-	-
<i>Animaux</i>	Néant	-	-
<i>Argent liquide</i>	Néant	-	-
<i>Divers</i>	Néant	-	-

5.2.4 Reboisement et conservation des sols

Semences

Espèces	Quantité Prévue (kg)	Quantité obtenue (kg)	Provenance origine	Quantité utilisée (kg)	Coût	Sources
Anacardier	500	375		375		
Goyavier	2	0,1		0,1		
Terminalia	50	15		15		
Moringa	10	3,5		3,5		
Eucalyptus	2	1,3		1,3		
Tectona	5	2,5		2,5		
Madd	1	1		1		
Ac. Melif	20	2,5		2,5		
Jatropha	50	10		10		
Adansonia	1	0,5		0,5		
Tamarinier	1	0,5		0,5		
Khaya	1	0,1		0,1		
Total	643	412		412		

Autres intrants reçus pour la CNR

Nature	Quantité Prévue	Quantité obtenue	Provenance origine	Coût	Observation
Petites gaines		155 000			
Moyennes gaines		23 000			
Grandes graines		0			
Total		178 000			

♣ **Le petit matériel** : l'absence d'une nouvelle dotation a été déplorée.

♣ **Les infrastructures et équipements des pépinières forestières** : il faut noter que les pépinières forestières en régie de la région ne disposent pratiquement pas d'infrastructures adéquates. Les quelques bassins construits sont dans un état de délabrement très avancé. Aucune d'entre elles n'est dotée d'un aménagement approprié permettant une bonne production (Clôtures inadéquates, absence de planches améliorées, réseau d'adduction d'eau restreint et vétuste).

♣ **Intrants** : ils sont constitués de gaines, de semences et de produits phytosanitaires. Les gaines ont été fournies à la fois par le Service Forestier. Il faut noter qu'une bonne partie des gaines ont été récupérées de la campagne 2010. Les semences proviennent en partie des récoltes ou achat de l'IREF. Aucune dotation en produits phytosanitaires n'a été reçue. Les tableaux suivants donnent la situation des intrants mis en place.

Les besoins de la campagne en gaines étaient chiffrés à 1 300 000. Il s'agissait, dans cette production que l'IREF arrive à couvrir les $\frac{3}{4}$ des gaines

soit, un nombre égal à environ 870.000, et le reste les individuels, privés et ONG. Dans la réalité 549.000 gaines ont été distribuées par l'IREF. Elles proviennent de la DEFCCS, des stocks de l'IREF et de l'OCEANIUM. Même si, le taux de couverture est faible, la participation des ONG (SEV, HOPE 87) ont permis d'atteindre très largement les besoins, du fait de leur propre production.

Tableau : Production de plants par espèce et par Type de pépinière

Espèces	Régie	Villag.	Commu.	Individ.	Scol.	Privée	ONG	SEF Vélingara	Total
Espèces Forestières									
<i>Acacia mellifera</i>	5000	2638	0	747	0	0	0	42278	50663
<i>Afzelia africana</i>	0	0	0	0	0	397	0		397
<i>Eucalyptus camaldulensis</i>	13533	4555	0	7479	1113	500	0	68548	95728
<i>Jatropha curcas</i>	2870	0	0	10630	0	661 348	50000	43328	768176
<i>Khaya senegalensis</i>	20	0	0	0	0	1000	0		1020
<i>Moringa oleifera</i>	0	0	0	0	0	200	0	4050	4250
<i>Daniella oliverii</i>	0	0	0	0	0	600	0		600
<i>Linké</i>	300	1200	0	-	0	0	0	780	2280
<i>Acacia albida</i>								400	400
<i>Prosopis</i>	1500	0	0	0	0	0	0		1500
<i>Azadirachta indica</i>								7200	7200
<i>Bambou</i>								1490	1490
SOUS-TOTAL 1	23223	8393	0	18856	1113	664045	50000	168074	933704
Espèces Fruitières-forestières									
<i>Anacardium occidental</i>	29592	32587	0	40373	500	23213	12000	107549	245814
<i>Adansonia digitata</i>	2030	3000	0	1000	0	0	0		6030
<i>Ronier</i>	2000	-	0	-	0	0	0		2000
<i>Saba senegalensis</i>	0	0	0	75	0	0	0		75
SOUS-TOTAL 2	33622	35587	0	41448	500	23213	12000	107549	253919
Espèces Fruitières									
<i>Carica papaya</i>								470	470

<i>Citrus aurantium</i>	0	0	0	240	0	0	0	945	1185
<i>Citrus lemon</i>	0	0	0	640	0	0		1630	2270
<i>Mangifera indica</i>	870	6242	0	22809	1400	250	0	14577	46148
<i>Psidium guajava</i>	160	-	0	-	0	0	0	250	410
SOUS-TOTAL 3	1030	6242	0	23689	1400	250	0	17872	50483
Espèces ornementales									
<i>Cordia sp</i>	150	-	0	-	0	0	0		150
<i>Delonix regia</i>	500	0	0	0	0	0	0		500
<i>Terminalia mentaly</i>	1000	2000	0	-	0	0	0	1496	4496
SOUS-TOTAL 4	1650	2000	0	0	0	0	0	1496	5146
Autres								164490	164490
Total général	59525	52222	0	83993	3013	687508	62000	459481	1407742

Les plantations massives

Tableau 9 : Situation des plantations massives réalisées en 2012

TYPES	Régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Verger		Scolaire		Distribution	TOTAL	
	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	Plants	ha	plants
Sect Kolda			60,75	6 700	30	12000	228,14	29 825	4	486	3	980	36760	325,89	86 751
Sect MYF			2	200	0	0	151,09	38398						153,09	38 598
Sect Velingara	259,1	37798							257,6	25 760				516,7	63 558
IREF Kolda													37465	0	37 465
Sous-total 1	259,1	37798	62,75	6900	30	12000	379,23	68223	261,6	26246	3	980	74225	995,68	226 372
PROJETS														0	0
PAPIL 2			20	2248	3,75	1100	9	900						32,75	4 248
PROGEDE			7	700	5	506	8	1800						20	3 006
Sous-total 2	0	0	27	2948	8,75	1606	17	2700	0	0	0	0	0	52,75	7 254
AUTRES														0	0
CRJK			13,33	1847							2	200		15,325	2 047
Sous-total 3	0	0	13,33	1847	0	0	0	0	0	0	2	200	0	15,325	2 047
Total général	259,1	37798	103,1	11695	38,8	13606	396,23	70923	261,6	26246	5	1180	74225	1063,755	235 673

Les plantations linéaires

Tableau 10 : Situation des plantations linéaires réalisées en 2012

ACTIVITES	AXES ROUTIERS		DELIMITATIONS		HAIES VIVES		BRISE-VENT		PARE-FEU VERTS		TOTAUX	
STRUCTURES	Km	Plants	Km	plants	km	plants	km	plants	km	plants	km	plants
IREF Kolda												
Sect Kolda	3,3	1193	6,89	1290	6,09	7715	9,28	7935			25,56	18133
Sect MYF	7,28	728					8,07	3160			15,35	3888
Sect Velingara	58,62	6 089	3,756	2 028	8,11	15 206	1,775	635	11,1	2 761	83,404	26719
Sous-total 1	69,2	8010	10,65	3318	14,2	22921	19,13	11730	11,1	2761	124,31	48740
PROJETS												
PAPIL 2	22,1	2600	0	0			3,4	1 134	0	0	25,5	3734
PROGEDE	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1 200	2	1200
PROGEBE	35	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	35	7000
Sous-total 2	57,1	9600	0	0	0	0	3,4	1134	2	1200	62,5	11934
ONG												
KAGNENDIKAGNEN	14	2 800	0	0	0	0	0	0	0	0	14	2800
CRJK	0,75	95	0	0	0	0	0	0	0	0	0,75	95
Sous-total 3	14,75	2895	0	0	0	0	0	0	0	0	14,75	2895
AUTRES												
Sous-total 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général	141,05	20505	10,65	3318	14,2	22921	22,53	12864	13,1	3961	201,56	63569

Plantations conservatoires / Actions de Réhabilitation et de Restauration

Tableau 11 : Situation des plantations conservatoires

TYPES	RNA		MISES EN DEF	ENRICHISSEMENTS		DRS/CES		RESTAUR. MANGROVE		TOTAL	
STRUCTURES	Ha	Plants	ha	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants
IREF KOLDA											
Sect Kolda				7,5	1250					7,5	1250
Sect MYF				2	200					2	200
Sect Velingara										0	0
IREF KOLDA										0	0
Sous-total 1	0	0	0	9,5	1450	0	0	0	0	9,5	1450
PROJETS										0	0
PAPIL 2						10,75	2390			10,75	2390
PROGEDE										0	0
PROGEBE										0	0
Sous-total 2	0	0	0	0	0	10,75	2390	0	0	10,75	2390
ONG										0	0
SEV										0	0
KAGNENDIKA				9	2 700					9	2700
ONG 3										0	0
Sous-total 3	0	0	0	9	2700	0	0	0	0	9	2700
AUTRES										0	0
PADEC										0	0
										0	0
Sous-total 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Total général	0	0	0	18,5	4150	10,75	2390	0	0	29,25	6540
---------------	---	---	---	------	------	-------	------	---	---	-------	------

Régénération naturelle assistée

Localisation	Superficie planifiée	Superficie réalisée	Nbre pieds/ ha	Espèce assistée	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Total								

Défense et Restauration des sols

Localisation	Nature de l'opération	quantité planifiée	Quantité réalisée	Budget			
				Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Kolda	Cordons pierreux		12				
MYF							
Vélingara							
Total			12				

Le PAPIL a réalisé 12 unités de cordons pierreux dans le cadre de la lutte anti-érosive.

Situation pluviométrique année 2007

Situation pluviométrique année 2007																
Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)														Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septemb re		Octobr e		novemb re			
	m m	j r s	m m	j r s	mm	j r s	m m	j r s	mm	jrs	m m	j r s	m m	jrs	mm	jrs
Kolda	1,5	4	82, 3	5	202, 9	1 8	387 ,1	2 4	363 ,7	19	41, 0	3	5,7	1	1084 ,2	74
MYF	1,6	1	11 1,3	5	247, 5	1 4	274 ,5	1 6	296 ,8	14	31, 0	1			962, 7	51
Vélingar a	19, 7	2	90, 4	5	210, 2	1 5	306 ,0	1 8	151 ,6	16	20, 4	2			798, 3	58
Cumul																

Source DDR de Kolda (année 2007)

Situation pluviométrique année 2008

Situation pluviométrique année 2008														
Stations	Cumul													
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembr e		Octobre		Cumul	
	m m	j r s	mm	j r s	mm	j r s	mm	j r s	mm	jrs	mm	j r s	mm	jrs
Kolda	4,9	1	165,9	12	323,0	21	337,3	28	312,1	20	60,1	7	1203,3	89
MYF	0	0	142,8	7	189,8	18	401,8	19	289,1	18	107,4	9	1130,9	71
Vélingar a	45,4	3	137,0	8	123,1	13	309,3	23	203,2	17	103,7	7	921,7	71
Cumul														

Source DDR de Kolda (année 2008)

Situation pluviométrique année 2009

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)														Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		novembre			
	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs
Kolda	1,4	1	66,2	5	193,2	15	339,2	26	298,7	21	58,8	8	10,9	1	968,4	77
MYF	13,8	1	111,6	6	160,7	13	344,7	20	216,4	14	13,8	1			861,0	55
Vélingara	6,1	1	76,5	9	140,4	17	479,7	22	313,2	15	86,7	4			1102,6	68
Cumul																

Source DDR de Kolda (année 2009)

Situation pluviométrique année 2010

Stations	Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.		Oct.		Nov.		Cumul	
	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J
DPT KOLDA	20.5	2	176.9	10	376.2	21	550.6	21	181.8	22	64.6	9	1.3	1	1371.9	86
	36.5	2	193.9	7	283.5	19	331.6	14	241.3	21	79.7	7	0.0	0	1166.5	70
	7.1	2	194.8	8	288.8	16	478.9	16	220.7	15	63.2	6	0.0	0	1253.5	63
DPT MYF	0.0	0	203.0	9	239.2	13	284.0	13	222.4	19	52.1	5	0.0	0	1000.7	59
	-	-	-	-	-	-	240.1	15	241.7	11	0.0	0	0.0	0	481.8	26
DPT VELINGARA	42.7	1	74.6	5	444.6	18	247.0	16	241.8	18	88.9	9	0.0	0	1139.6	67
	17.3	2	171.1	9	338.2	17	330.5	15	297.9	15	218.3	7	0.0	0	1373.3	65
	48.1	1	116.3	9	325.2	17	201.9	14	264.1	20	117.8	8	0.0	0	1073.4	69
	33.5	2	95.8	8	315.5	18	401.1	15	303.9	21	190.8	9	0.0	0	1340.6	73

Source DDR de Kolda (année 2010)

NB : Le poste de Fafacourou est tout nouveau ; le relevé de ses données a démarré avec beaucoup de retard.

Situation pluviométrique année 2011

Stations	Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.		Oct.		Nov.		Cumul	
	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J

DPT KOLDA															917,4	51
DPT MYF															755,9	42
DPT VELING ARA															807,1	51
TOTAL															826,8	48

Source DDR de Kolda (année 2011)

Avoir l'ensemble des données demandées est pertinent dans la mesure où cela renseigne sur l'installation de l'hivernage.

Situation pluviométrique année 2012

Stations	Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.		Oct.		Nov.		Cumul	
	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	mm	N. J	m m	N. J	mm	N. J
DPT KOLDA															972,4	56
DPT MYF																
DPT VELING ARA																
TOTAL																

Source DDR de Kolda (année 2012)

Taux de reprise

Taux de reprise : plantations massives 2011

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Bignarabe	0,75	Anacardier	300	180	60%
Sanankoro	1	Anacardier	200	160	80%
Saré Diatta	1	Anacardier	400	280	70%
Total	2,75		900	620	68,8%

Taux de reprise : plantations linéaires 2011

Localisation	Nbr km réali sé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Sare Bilaly	1	Azadirachta	400	200	50%

		indica			
Sare Coutayel	0,2	Anacardier	400	300	75%
Total	1,2		800	500	62,5%

Taux de reprise : plantations conservatoires 2010

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Saré Bidji	3	Palmier	550	330	60%
Total	2,834		300	98	32,66%

Taux de réussite : plantations massive (année 2009)

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Missirah Thiourki	1	anacardiers	200	80	40%
Saré Laobé	1	Eucalyptus	200	183	91,50%
Vélingara pakane	0,25	Eucalyptus	50	30	60%
Pata	1	Eucalyptus	400	235	58,75
Pata	0,50	Eucalyptus	200	155	77,5%
Saré Oumar	2	anacardiers	400	205	51,25%
Dioufana	1	Anacardiers	400	246	61,5%
Thidély	1	Anacardiers	200	25	12,5%
Total	7,75		2050	1159	56,53%

Taux de réussite : plantations massives (année 2008)

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Saré Laobé	0,5	Anacardiers	100	73	73%
Vélingara Pakane	0,5	Manguiers	50	30	60%
Coumbambour é Maoundé	1,5	Anacardiers	300	195	65%
Total	2,5		450	298	66,22%

Taux de réussite : plantations conservatoires (année n-3)

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite

5.2.5 Gestion de la faune

Récapitulation pièces abattues par département

Espèces abattues par Département	Francol.	Tourter.	Ganga	P .de Roche	Pintades	Lièvres	Phaco	P. Vert	P. Rônier	Caill	Dend	Bécas. Canard	Oie	Pigeon Rouge	Pigeon épaulette
Kolda	199	162	0	0	22	0	2	0	132	0	0	0	0	0	
MYF	170	1853	175		1		25		130						71
Vélingara	3568	4 532	236	32	125	58	17	97	272	10	20	30	86	27	
TOTAL	3937	6547	411	32	148	58	44	97	534	10	20	30	86	27	71
TOTAL PIECES	12052 Pièces abattues dans la région en 2011/2012 contre 13807 en 2010/2011														

Exportation d'oiseaux vivants (avec cites) DEFCCS/IREF Dakar

Espèces	Pays de destination			Cumul

Exportation d'oiseaux vivants (hors cites) DEFCCS/IREF Dakar

Espèces	Pays de destination	Cumul	Espèces	Pays de destination

Réexportation d'oiseaux vivants

Espèces	Quantité	Provenance	Destination	Observations

Exportation des produits dérivés d'animaux

nature	Espèces	Quantité	Provenance	Destination	Observations

Recettes liées à la chasse

Nature Permis	Prix Unitaire	Nombre	Montant
-Permis petite chasse Résident	15000		0
- Permis Petite chasse Touriste 1 semaine	15000	239	3585000
- Permis chasse coutumier	3000	1	3000
-Permis petite chasse touriste 15 jours	25 000	55	1375000
-Permis petite chasse touriste 1 mois	45 000	6	270000
Permis gibier d'eau touriste 1semaise	15 000	33	495000

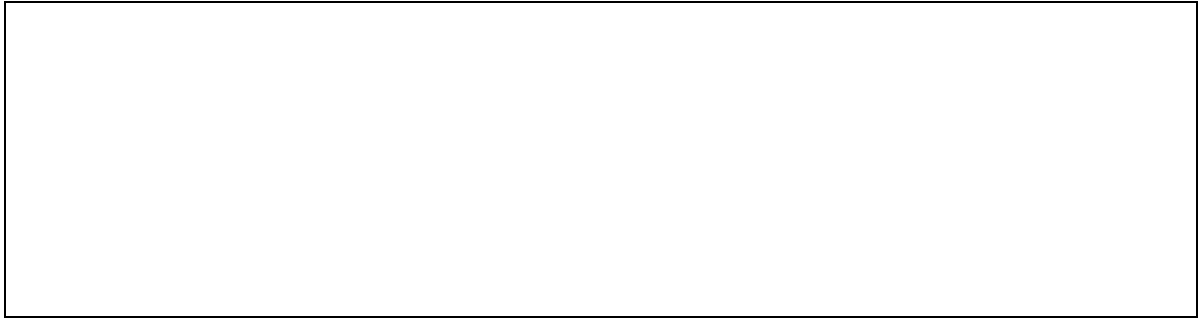
Permis gibier d'eau touriste 1 mois	25 000	4	100000
Taxes phacochères	15 000	69	1035000
Sous-total			6 863 000
<u>Autres Taxes</u>			
Taxes timbres fiscaux	10 000	253	2530000
Taxes amodiations	35	366 534	12828690
Licence exploitant cynégétique	300000	12	3600000
Licence pisteurs	10000	49	490000
Sous Total			19448690
Total Général			26 311 690

Prescription du cahier des charges et Plan de Travail Annuel des amodiataires

Zone amodiée de : Dabo		Nom de l'amodiataire : Ibrahima Diallo	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
1 000 000	995 000	1 000 000	1 500 000
Il s'agit de réalisations d'appui au service forestier, de reboisement et de lutte contre les feux		Fournitures scolaires : Appui aux groupements : Appui aux chefs religieux : Achat de médicaments	
Date de l'évaluation :	Novembre 2011		
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> L'amodiataire a fait plus que les engagements qu'il avait pris dans le PTA c'est-à-dire sur 2 000 000 f prévue comme dépense pour les actions de conservation du gibier et celles à caractère socio économiques, il a dépensé jusqu'à hauteur de 2 495 000 f			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			



Zone amodiée de : Tankanto Escale Médina El Hadji		Nom de l'amodiataire : Tidiane Baldé	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		Nouveau contrat : 2007-2008	
Existence d'un PTA		NON	
PTA a-t-il été évalué ?	NON	Autorité ayant évaluée le PTA	

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Il s'agit de réalisation d'appui au service forestier,		Fournitures scolaires :	
Date de l'évaluation :			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Fafacourou		Nom de l'amodiataire : Ibrahima Diallo	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
300 000	300 000	2 000 000	2 000 000
Il s'agit de réalisations d'aménagement de mares, d'appui au service forestier, de reboisement et de lutte contre les feux		Fournitures scolaires : Appui aux groupements : Appui aux chefs religieux : Achat de médicaments	
Date de l'évaluation :	Mai 2012		
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> L'amodiataire contribue au développement de la région par le développement d'activités génératrices de revenus mais aussi d'appui à la population. Pour la commission, l'amodiataire peut être reconduit dans ses zones.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Dabo		Nom de l'amodiataire : Ibrahima Diallo	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<u><i>Services fournis aux populations locales</i></u>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
300 000	300 000	2 000 000	2 000 000
Il s'agit de réalisations d'aménagement de mares, d'appui au service forestier, de reboisement et de lutte contre les feux		Fournitures scolaires : Appui aux groupements : Appui aux chefs religieux : Achat de médicaments	
Date de l'évaluation :	Mai 2012		
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> L'amodiataire contribue au développement de la région par le développement d'activités génératrices de revenus mais aussi d'appui à la population. Pour la commission, l'amodiataire peut être reconduit dans ses zones.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Ndorna		Nom de l'amodiataire : Alpha Diallo	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
0	0	0	0
Aménagement de mares Reboisement, pancartage équipement comités, sensibilisation, appui au service forestier		Appui aux groupements religieux Appui aux chefs Education jeunesse et sports	
Date de l'évaluation :		Mai 2012	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> Seule la taxe d'amodiation pour une superficie de 15000 ha a été payée, soit la moitié de la superficie exploitée. Ceci constitue une dette vis-à-vis de l'Etat. L'amodiataire n'a pas déféré à la convocation pour l'évaluation et s'est mal comporté. L'évaluation a été faite sur la base des rapports. Le PCR de Ndorna ainsi que la commission propose la non reconduction de son amodiation.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Pata		Nom de l'amodiataire : Alpha Diallo	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
500 000	500 000	300 000	300 000
Il s'agit de réalisations d'appui au service forestier, de reboisement et de lutte contre les feux et le braconnage		Fournitures scolaires : Appui aux groupements : Appui aux chefs religieux : Achat de médicaments	
Date de l'évaluation :		Novembre 2011	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> L'amodiataire contribue au développement de la localité où il exerce. Par conséquent il peut être reconduit dans sa zone.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Bonconto		Nom de l'amodiataire : Rady W Bourgi	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
350 000	350 000	300 000	300 000
Reboisement, pancartage, lutte contre les feux, Aménagement de mares, lutte contre braconnage		Achat de médicaments Fournitures scolaires, Jeunesse et sport	
Date de l'évaluation :		Juin 2012	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> De l'avis de la commission, l'amodiataire contribue significativement au développement de la localité où il exerce. Par conséquent il peut être reconduit dans sa zone.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Némataba		Nom de l'amodiataire : Sernac	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
750 000	750 000	850 000	1.000.000
Reboisement, pancartage, lutte contre les feux, Aménagement de mares, lutte contre braconnage		Achat de médicaments Fournitures scolaires, Jeunesse et sport	
Date de l'évaluation :	Juin 2012		
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> L'amodiataire contribue significativement au développement de la localité où il exerce. Par conséquent sa reconduction est souhaitée.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Kantora		Nom de l'amodiataire : Kantora Loisirs	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
900 000	900 000	600 000	600 000
Reboisement, pancartage, lutte contre les feux, Aménagement de mares, lutte contre braconnage		Achat de médicaments Fournitures scolaires, Jeunesse et sport	
Date de l'évaluation :		Juin 2012	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> Les PTA ont été respectés et l'amodiataire s'investit vraiment auprès des populations. Toutefois il lui a été reproché d'avoir pris de la main d'œuvre étrangère alors que la ressource existe sur place. Malgré tout la commission suggère qu'il soit reconduit en tenant compte des recommandations.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Linkéring 1		Nom de l'amodiataire : Cyrille Bathily	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
500 000	500 000	650 000	350 000
Il s'agit de réalisations d'aménagement de mares, d'appui au service forestier, de reboisement et de lutte contre les feux		Fournitures scolaires : Appui aux groupements : Appui aux chefs religieux : Achat de médicaments	
Date de l'évaluation :		Juin 2012	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> Les PTA ont été respectés, l'amodiataire contribue au développement de la localité où il exerce. Pour cela l'amodiataire peut être reconduit dans sa zone.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Saré Coly Sallé		Nom de l'amodiataire : Ibrahima Diallo	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
455 000	200 000	200 000	200 000
Il s'agit de réalisations de pancartage, d'appui au service forestier, de reboisement et de lutte contre les feux		Fournitures scolaires Appui aux groupements : Achat de médicaments	
Date de l'évaluation :		Juin 2012	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> Les PTA ont été respectés et l'amodiataire s'investit auprès des populations. De l'avis de la commission il peut être reconduit.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Anambé		Nom de l'amodiataire : Sana Poyat	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évaluée le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
500 000	500 000	300 000	280 000
Reboisement, lutte contre les feux, Aménagement de mares, lutte contre braconnage		Achat de médicaments, Fournitures scolaires Appui GPF	
Date de l'évaluation :		Juin 2012	
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> Les PTA ont été respectés et l'amodiataire s'investit auprès des populations. Par contre à Bonconto, un différend lui a opposé avec le PCR qui n'avait pas accepté la maudite somme dit-il alloué au conseil rural dans l'élaboration du PTA. Le PCR est allé jusqu'à solliciter l'annulation de l'amodiation. Lors du passage de la mission, une médiation entreprise par le chef du secteur de Vélingara a permis de résoudre le problème. Et de l'avis de la commission il peut être reconduit.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de : Linkéring 2		Nom de l'amodiataire : Famara Keita	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation		2007	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	OUI	Autorité ayant évalué le PTA	Equipe pluridisciplinaire et élus locaux

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
150 000	150 000	750 000	750 000
Aménagement du campement, reboisement, lutte contre les feux		Achat de médicaments Fournitures scolaires, Jeunesse et sport	
Date de l'évaluation :	Juin 2012		
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u> Les PTA ont été respectés mais il a été demandé à l'amodiataire de mieux s'investir sur la main d'œuvre locale. De l'avis de la commission il peut être reconduit.			
Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l'amodiataire :			
Redevances payées à l'Etat			

Zone amodiée de Paroumba		Nom de l'amodiataire : J.J.J Olympio Diémé	
Nouvelle zone		2009	
Existence d'un PTA		OUI	
PTA a-t-il été évalué ?	non	Autorité ayant évaluée le PTA	néant

Prescriptions du cahier des charges :

<i>Mesures de gestion écologiques réalisées</i>		<i><u>Services fournis aux populations locales</u></i>	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
La zone de chasse n’a pas fonctionné			
Date de l’évaluation :	Néant		
<u>Conclusions succinctes de l’évaluation :</u>			
Personnel local bénéficiaire d’un emploi direct (nombre)			
Bénéfices indirects tirés par la population			
Taux coûts/revenus pour l’amodiataire :			
Redevances payées à l’Etat			

Recettes indirectes liées à la chasse dans les campements

Campement de chasse de :	
Type de recette	Montant
Ports d'armes	
Taxe de nuitée dans les campements	
TVA sur exploitation du campement	
.....	
.....	

5.2.6 Information/sensibilisation

Localisation	Thèmes	Nbre séances planifiées	Nbre séances tenues	Nbre individus touchés	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	origine
	Département de Kolda							

5.2.7 Formation

Localisation	Thèmes	Nbre cibles prévues	Nbre cibles atteintes	Budget			
				Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Total							

Localisation	Thèmes	Nbre cibles prévues	Nbre cibles atteintes	Catégorie acteurs	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Total								

6. CONTENTIEUX

Nature infraction	Procès verbaux (PV)				
	PV dressés	PV acquittés	PV en instance	Transmis au tribunal	PV contre inconnu
Exploitation frauduleuse	511	469	0		
Feux de brousse	3	0			
Chasse	2	2			
Total	516	471			

7. RECETTES FORESTIERES

RECETTES FORESTIERES (en globalité par thématique)

Nature	Sur permis (taxes et redevances)		Produits saisis (vente de gré à gré)	
	Nombre	Recettes (FCFA)	Nombre	Recettes (FCFA)
Recettes domaniales				
Forestières		439 390 835		
Chasse		31 037 330		
S/Total		470 428 165		
Transaction		85 787 000		
Vente de saisie		141 393 730		
Total		697 608 895		

7. RECETTES FORESTIERES

RECETTES FORESTIERES (en détail)

1-1-Combustible	Prix unit	Quantité	Montant
Charbon de bois	700	400 414	280 289 800
Charbon de bois	2400	200	960 000
Bois de chauffe	500	0	0
Sous Total		0	281 249 800
1-2-Bois d'œuvre			
Cailcédrot (degagement)	30000	17	510 000
Tomboiro noir (degagement)	15000	0	0

Cailcédrat	30000	69	2 070 000
Dimb	20000	1	20 000
Santan	12000	0	0
Linké	25000	91	2 275 000
Kapokier	12500	20	250 000
Sous Total		0	5 125 000
1-3-Bois d'artisanat			
Véne mort	35000	150	5075000
Dimb mort	20000	40	800000
Pirogue (Tomboiro noir)	15000	0	0
Pirogue (Linke)	25000	0	0
Ronier mort	15000	0	0
Pirogue (cailcédrat)	30000	1	30000
Pirogue (tali)	15000	0	0
Palmier mort	8000	1	8000
Autres especes	3500	2	16000
Pirogue (Fromage)	25000	0	0
Dimb Vene mort à usage de sculpture	500	0	0
Véne mort à usage de sculpture	7350	2380	17493000
Dimb mort à usage de sculpture	5350	14570	77949500
Sous Total		0	101 371 500
1-4-Bois de service			
Panneau de crinting	300	16905	5071500
Tige de bambou	75	10000	750000
Piquet	200	32364	6472800
Piquet	100	2500	1250000
Perche	250	0	0
Etais de coffrage	450	80	0
Etais de coffrage	400	0	0
Sous Total		0	13 544 300
1-5-Renouvellement carte		0	0
Renouvellement CPEF	500	297	712500
Carte d'employé	3000	913	2739000
Sous Total		0	3 451 500

1-6-PRODUIT DE CEUILLETTE			
Fruit et gousse			
Pain de singe	15	279788	4196820
Tamarin	15	58215	873225
Madd	15	100331	1504965
Néré	15	960	14400
Nététou	15	228839	3432585
Gingembre	30	18212	546360
Oule	15	46519	697785
Koungham	15	3900	58500
Ntaba	15	110	1650
Dankh	15	71506	1072590
Jujube	15	0	0
Solom	15	26804	402060
fruit divers	15	100	1500
Ditakh	15	8065	120975
Toll	15	50	750
Piment Noir	15	153389	2300835
Leung	15	0	0
Fruit de rônier	50	0	0
Gousses de sindieng	15	0	0
Sous Total			15 225 000

1-6-2 Huile et vin			
Huile de palme	50	207667	10383350
Noix de palmiste	15	0	0
Noix d'acajou	15	0	0
Huile de touloucouna	50	160	8000
Miel	50	0	0
Vin d'acajou	50	0	0
Vin de palme	50	690	34500
Sous Total			10 425 850
1.6.3-Gomme et Résine			
Gomme Mbepp	100	155	15500
Gomme Arabique	70	0	0
Gomme diverse	30	9981	299430
Gomme rate	40	0	0

sous Total			314 930
1.6.4 Racine Ecorce et Feuille			
Cure dent	30	6120	183600
Ecorce de santan	30	0	0
Feuille de Ronier	15	21040	315600
Eponge	50	0	0
Gowé	30	240	7200
Fruit divers	15	0	0
Racines diverses	30	17161	514830
Ecorces diverses	30	10919	327570
Encens	30	0	0
Feuilles diverses	15	3395	50925
Sous total			1 399 725
1.6.5-Articles d'artisanat			
Balais	20	246868	4937360
Petit Rotin	50	391	19550
Balais avec manche	20	310	6200
Gros rotin	75	230	17250
Lit tara	600	3218	1930800
Chaise bambou	250	0	0
Chaise bambou	150	10	1500
Panier GM	70	0	0
Panier PM	35	0	0
Nattes GM	200	0	0
Nattes PM	150	205	30750
Van	35	797	27895
Tamis	50	240	12000
Table en bambou	200	0	0
Table en bambou	300	0	0
Canapé	500	250	12500
Lit en bambou GM	700	0	0
Lit en bambou PM	400	2	800
Sous Total			6 996 605
1.6.6-Objets d'art			
Djimbé GM	1500	5	1500
Tabouret	75	0	0
Mortier GM	750	0	0

Mortier PM	375	95	35625
Pilon GM	150	0	0
Pilon PM	75	66	4950
Calebasse GM	500	0	0
Calebasse PM	200	273	54600
Ardoise	50	3460	173000
Balafond	50	0	0
Balafond	500	23	3450
Banc	150	50	7500
Louche en bois	50	120	6000
Sous TOTAL			286 625
Total recettes domaniales forestieres			439 390 835
2.1 Permis de chasse			
Permis coutumier	3000	1	3000
Permis petite chasse resident	15000	0	0
Permis de petite chasse T 1 semaine	15000	260	3900000
Permis de petite chasse T 2 semaines	25000	69	1725000
Permis de petite chasse T.1 mois	45000	5	225000
Permis spécial gibier d'eau T 2 semaines	25000	0	0
Permis spécial gibier T. 1 mois	45000	1	45000
Permis spécial gibier d'eau T1 semaine	15000	0	0
Permis spécial gibier d'eau reesident	30000	0	0
Sous total			5 898 000
2.2- Autres taxes			
Taxe phacochère(1ère)	15000	74	1110000
Taxe phacochère(2ème)	20000	0	0
Taxe d'amodiation	35	440554	19619330
Attestation ramasseur d'oiseaux	5000	0	0
Attestaton pisteurs locaux	10000	51	510000
Licencede zone amodiée	300000	13	3900000
Sous total			25 139 330

Total recettes domaniales chasse		31 037 330
TOTAL RECETTES DOMANIALES		470 428 165

3-1 Transactions			
	Total PV	Montant Total	
En matiere Forestiere	469	85 637 000	
En matiere de chasse	2	150 000	
Sous Total	0	85 787 000	

3-2-Vente de saisies			
Nature Produit	Prix Unitaire	Total QT	Montant Total
Billon de dimb	5000	26	130000
Bille de vene	9000	0	0
Billon de véne	10000	3	
Billon de véne	7500	3	22500
Bilon de véne	6000	9	54000
Billon de véne	8000	1	8000
Billon de véne	5000	286	1430000
Billon de véne	4000		88000
Billon de véne	3500	6	21000
Billon de véne	3000	110	330000
Billon de véne	12000	0	0
Billon de véne	15000	0	0
Billon de véne	2500	20	50000
Billon de véne	2000	38	76000
Billon de véne	4500	0	0
Billon de dimb	4000	10	40000
Billon de dimb	3000	39	117000
Plot de dimb	3500	0	0
Billon de dimb	6000	6	36000
Billon de dimb	8000	1	8000
Madrier de véne	1500	3	4500
Billon de dimb	9000	1	9000
Madrier de véne	1000	0	0
Planche kapokier	1000	100	100000
Madrier de vene	2000	14	28000
Planche de véne	1500	0	0
Planche de véne	1000	310	310000

Billon dimb	4500	0	0
Planche de véne	500	14	7000
Planche de dimb	1000	176	176000
Madrier de dimb	1000	0	0
Poutrelle de dimb	1000	155	155000
Billon de dimb	3500	0	0
Poutrelle de vene	1000	0	0
Bois de chauffe	1000	120	120000
Bois Art vene mort	7400	120	888000
Bois Art dimb mort	5400	120	648000
Billon de cailcedrat	5000	1	5000
Charbon de bois	1000	54096	54096000
Bois Art vene mort	7350	60	441000
Latte de dimb	500	115	57500
Panneau de crinting	1000	105	105000
charbon de bois	5000	2	10000
Planche de kapokier	2000	0	0
Planche de linke	2000	21	42000
Bois Art Dimb	5400	30	162000
Bois Art Dimb		60	230000
Huile de palme	250	60	15000
Planche de dimb	1000	10	10000
Bois Art Dimb	6500	2265	14722500
Bois art Vene ausage de sculpt	7500	210	1575000
Poutrelle dimb	500	590	295000
Mirador en bambou	1500	0	0
Latte de bambou	20	0	0
Billon de vene	10000	2	20000
Billon de véne	7000	5	35000
banc croisé	2500	0	0
Pilon PM	100	0	0
Billon de dimb	2500	12	30000
Piquets	250	1900	475000
Bois d'artisanat a usage sculpt	7350	0	0
Rondin dimb diam Sup a 45 cm	6000	0	0

Billon de dimb	6000	0	0
Billon de linke	5000	1	5000
Billon de linke	3000	3	9000
Tambour(tam tam)	1800	0	0
Plateau de vene	2000	10	20000
Plateau de véne	2500	0	0
Masque PM	100	0	0
Planche de dimb	500	12	6000
Charbon de bois	1500	5	7500
charbon de bois	1500	10	15000
Banc croise	2000	0	0
Banc croise	1500	0	0
Bois de chauffe	1000	322	322000
Mortier PM	400	1	400
Tige de Bambou	75	8000	600000
Tige de Bambou	60	1525	91500
Manche de balaie	40	1562	62480
Billon de dimb	7000	6	42000
Tige de Bambou	40	500	20000
Billon de dimb	15000	0	0
Banc croisé	3000	0	0
Billon de dimb	2500	3	7500
Mortier PM	800	2	1600
Madrier de' cailcedrat	5000	0	0
Planche de dimb	1000	67	67000
Plateau de vene	3000	6	18000
Charbon de bois	1750	40	70000
Charbon de bois	3500	136	476000
Billon de vene	7000	1	7000
Bois d'artisanat a usage sculpt vene	6000	60	360000
panneaux de crinting	300	1000	300000
Charbon de bois	1250	11	13750
Bois d'artisanat a usage sculpt vene	7500	942	7065000
Bois d'artisanat a usage sculpt vene	2500	170	425000
Billon de kapokier	3000	4	12000

Billon de kapokier	12500	3	37500
Bois d'artisanat a usage sculpt	7400	210	1554000
Bois d'artisanat a usage sculpt	5800	60	348000
Planche de vene	2000	10	20000
Billon de dimb	3500	4	14000
Latte de dimb	500	79	39500
Charbon de bois	2500	572	1430000
Billon Kapokier	3000	1	3000
Charbon de bois	1000	26849	26849000
Charbon de bois	2000	11906	23812000
Madrier de dimb	2000	4	8000
Billon de dimb	10000	1	10000
Madrier de vene	3000	6	18000
Billon de vene	15000	1	15000
Sous total			141 393 730
TOTAL RECETTES CONTENTIEUSES			227 180 730
TOTAL GENERAL			697 608 895

8. EXECUTION DU BUDGET

Budget CDS-MT

Activités	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensés	Restes
APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER IREF			
Formation du personnel technique forestier	0	0	0
Recrutement main-d'œuvre	0	0	0
Conférences, congrès, séminaires	0	0	0
Aménagement et cartographie des forêts	0	0	0
fournitures de bureau	1 350 000	1 350 000	0
Matériels et produits d'entretien	675 000	675 000	0
carburant	2 812 500	2812 500	0
entretien et réparation véhicules	375 000	375 000	0
Autres prestations	18 056 000	18056000	0

Frais de mission intérieur	800 000	800 000	
Autres achats biens et services	1 875 000	1 875 000	
TOTAL 1	25 943 500	25 943 500	0
Secteur de Kolda			
Fourniture de bureau	750 000	750 000	0
Achat, entretien et réparation véhicules	525 000	525 000	0
Matériel et produit d'entretien	525 000	525 000	0
Carburant	1 125 000	1 125 000	0
Frais de mission intérieur	300 000	300 000	0
TOTAL 2	3 225 000	3 225 000	0
Secteur de Vélingara			
Fourniture de bureau	750000	750000	0
Achat, entretien et réparation véhicules	525000	525000	0
Matériel et produit d'entretien	525000	525000	0
Carburant	1125000	1125000	0
Frais de mission intérieur	300000	300000	0
TOTAL 3	3225000	3225000	0
Secteur de Médina Yoro Foulah			
Autres achats de biens et service	5 500 000	5 500 000	0
TOTAL 4			
TOTAL GENERAL	37 893 500	37 893 500	0

APPUI AUX INSPECTIONS REGIONALES DES EAUX ET FORETS			
Recrutement de main-d'œuvre			
Achat de consommables informatiques			
Achat de carburant			
TOTAL 2			
CAMPAGNE DE REBOISEMENT			
Production de plants			
Plantations massives			
Plantations linéaires			
Mises en défens			
Régénération naturelle assistée			
TOTAL 3			
REHABILITATION DES FORETS CLASSEES			
Délimitation, bornage, pancartage et cartographie			
Elaboration de plans simples de gestion			
Elaboration de plans d'aménagement			
TOTAL 4			
GRANDE MURAILLE VERTE			
Plants produits et mis en terre			
Protection et entretien			
Conférences et congrès			
TOTAL 5			
RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE			
Ouverture de pare-feu			
Entretien de pare-feu			
Opérations de mise à feux précoces			

Création, redynamisation, équipement CLCFB et sensibilisation			
TOTAL 6			
PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE GRANDE CÔTE			
Construction d'un mur de protection			
TOTAL 7			
TOTAL GENERAL DES COMPOSANTES	37 893 500	37 893 500	0

9. ANALYSE DU BILAN

Chacun des points du bilan des réalisations (composantes thématiques) doit faire l'objet d'une analyse détaillée faisant ressortir :

9.1 Aménagements forestiers

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux
<i>Appuyer l'élaboration et/ou la mise en œuvre des PAGT</i>	Au moins deux (02) forêts aménagées par département soit six (6) forêts au total	Inventaire de deux (02) forêts Dar salam Thierno et Saré oumar	10%
<i>Délimiter et cartographier des forêts</i>	Au mois deux Forêts cartographié par département soit Six (06) forêts au total	Deux (02) forêts Dar salam Thierno et Saré oumar	33,33%
<i>Créer des zones de production contrôlées</i>	Au moins 3 ZPC sont créées pour les trois départements		Non communiqué
<i>Assurer le suivi et le contrôle de l'exploitation forestière</i>	Des fiches de suivi sont tenues à jour et procès verbaux constatant des infractions sont relevés	291 procès verbaux dont 80 transmis au tribunal	

Six (06) forêts devaient être aménagés, c'est-à-dire terminer la validation des plans d'aménagement des forêts de Linkéring et de la Kayanga commencés depuis 2008 et 2009 et en rajouter quatre (04) autres. Seules deux (02) forêts communautaires à savoir celles de Dar salam Thierno et de Saré Oumar qui ont connu des inventaires et Dar Salam va connaître en principe cette année sa première exploitation.

Le chevauchement des campagnes d'exploitation pose un véritable problème de gestion des plans d'aménagement car il peut perturber la rotation effectuée sur les parcelles mais aussi le flux de charbon devient un casse tête à gérer (difficultés de dissocier les différentes campagnes.

L'exploitation clandestine de bois de vene vers la Gambie a été au courant de cette campagne un véritable fléau. A cet effet beaucoup de personnes ont été appréhendées par la brigade

régionale et 53 personnes ont été déférées au tribunal. Le manque de moyens humains et matériels a souvent limité les opérations.

9.2 Protection des forêts

Lutte préventive :

Le tableau ci-dessous reprend les différentes séances d'information, d'éducation, et les sessions de formation menées par le service forestier appuyé par les partenaires.

Tableau1: Situation des IEC et de formation

Départements	Nombre de séances d'IEC	Formations		Emissions radio
		Comités formés	Nombre de sessions	
<i>Kolda</i>	34	29	1	1
<i>Vélingara</i>	00	143	00	*
<i>MYF</i>	00	00	00	00
Total	34	172	1	26

* Le secteur forestier de Vélingara bénéficie d'un temps d'antenne de 30 minutes à la radio Bamtaaré de la **SODEFITEX** de Vélingara. L'émission a lieu tous dimanches de 20 heures à 20 heures 30mn et est animée par un agent technique forestier.

Les partenaires

Il faut noter aussi que **World Vision** a été un partenaire stratégique durant cette campagne puisqu'elle a tenue à elle seule 11 séances de sensibilisation dans l'arrondissement de Mampatim, une séance de formation à Baghdadji touchant 29 membre de comité de lutte pour 29 villages représentés, et a tenue avec la RTS et le service forestier une séance d'antenne décentralisée dans la CR de Coumbacara avec 150 participants pour 8 villages. Dans le seul département de Kolda, les activités de sensibilisation ont touchées 252 villages soient 1890 personnes.

3.1.2 Situation des comités villageois de lutte

Pour cette campagne 2010/2011 l'accent a été surtout mis sur la redynamisation comme le montre le tableau ci-dessous. Cependant 93 comités ont été nouvellement créés dans le département de Vélingara.

Tableau 2: situation des comités villageois de lutte

Départements	Nombre de comités existants	Nombre de comités nouvellement créés	Nombre de comités redynamisés	Nombre de comités équipés
<i>Kolda</i>	388	0	175	260
<i>Vélingara</i>	236	93	143	132
<i>MYF</i>	224	00	00	00
Total	848	93	318	392

• **Contraintes**

La campagne 2011/2012 ne s'est pas déroulée sans difficultés. Parmi celles-ci on peut noter :

- l'insuffisance des moyens matériels, logistiques et financiers ;
- le sous équipement des comités ;
- l'insuffisance des unités de lutte : une à Vélingara, une à Kolda et zéro à MYF ;
- la difficulté de la mobilité de l'unité de Vélingara à cause d'un chauffeur sans contrat depuis maintenant deux (02) ans ;
- la difficulté de la mobilisation des budgets des collectivités locales ;
- l'insuffisance du renforcement de capacités des comités et populations ;
- la prise en compte de la problématique environnementale dans les plans locaux de développement reléguée au second rang.

9.3 Reboisement et Conservation des sols

• **Taux d'exécution**

Dans le tableau qui suit, les réalisations effectuées au cours de la campagne sont récapitulées en précisant leur taux d'exécution avant de procéder à une analyse globale des difficultés.

Tableau : Taux d'exécution des réalisations de la CNR 2012

Le tableau suivant représente le récapitulatif des réalisations effectuées au cours de la campagne de reboisement ainsi que leur taux d'exécution.

Tableau 13 : Taux d'exécution des réalisations de la CNR 2012

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution
Mise en place de pépinières (nombre)	300	123	41%
Production de plants (nombre)	1 300 000	1 407 742	108,28%
Plantations massives (ha)	1 500	1063,755	70,91%
Plantations linéaires (Km)	150	201,56	134,37%
Plantations conservatoires/Actions de réhabilitation (ha)/CES/DRS(Km)	270 ha	29,25	10,83%

Les résultats de la campagne nationale de reboisement 2012 sont satisfaisants dans l'ensemble comme le présente le tableau récapitulatif ci-dessus.

Malgré cela, il faut noter un certain nombre de difficultés ont été rencontrées dont les plus importantes sont entre autres :

- ❖ **Infrastructurel** : l'absence d'un aménagement adéquat des pépinières en régie de la région qui ne disposent ni de planches améliorées, ni d'un réseau d'adduction d'eau adéquat constitue un véritable goulot d'étranglement pour la production de plants ;
- ❖ **Matériel et financier** : le retard accusé sur la mise en place des intrants (gainés et semences), ainsi que leur insuffisance en nombre et l'absence de produits phytosanitaires et d'entretien ont été à l'origine de beaucoup de difficultés dans la

production de plants en pépinière. L'inexistence d'un budget pour la mise en œuvre du programme de reboisement constitue un handicap majeur ;

- ❖ **Personnel** : le personnel technique très réduit de l'IREF et des Secteurs pose beaucoup de problèmes d'appui et de suivi des réalisations. Egalement le personnel temporaire qui a été drastiquement réduit au niveau de la région a limité les possibilités de production et de plantation, il s'y ajoute l'absence de personnel permanent pour les pépinières ;
- ❖ **Partenarial** : la faible participation des Collectivités Locales dans les opérations de reboisement (production de plants et plantations) par entre autres, la non prise en charge des activités dans leur budget a beaucoup limité les réalisations de la présente campagne ;
- ❖ **Fonctionnel** : les crédits alloués à l'IREF et aux Secteurs ne permettent pas un fonctionnement correct et un appui efficace des activités. L'absence d'une dotation additionnelle en carburant pour soutenir les activités de la campagne n'a pas permis une utilisation optimale du personnel et des moyens.

4-2 – Solutions envisagées

Elles sont variées et sont très importantes dans la mesure en ce sens qu'elles permettront d'orienter les actions futures et de mener des campagnes de reboisement dans d'excellentes conditions. Elles sont entre autres :

- ❖ **Sur le plan humain**, il s'agira de renforcer le personnel technique avec l'affectation d'au moins trois ATEF et un ITEF. Pour l'installation des pépinières, une main d'œuvre temporaire à hauteur d'au moins 35 personnes pour une durée de 7 mois, 4 pépiniéristes permanents afin de permettre au Service forestier régional de mieux planifier et mettre en œuvre les activités prévues. Par ailleurs, les populations locales qui sont le principal levier sur lequel s'appuie le Service Forestier Régional pour mener les activités de reboisement devront bénéficier d'une capacitation sur les techniques de production de plants et de plantation et d'un appui en petit matériel significatif.
- ❖ **Sur le plan logistique**, il est impératif de doter le Secteur de Médina Yoro Foulah de véhicules performants notamment une bonne double cabine et un camion citerne pour la mobilité des agents et le transport des plants.
- ❖ **Sur le plan infrastructurel**, il faut effectuer un aménagement approprié du dispositif de production des quatre pépinières centrales (régionale et départementales) en améliorant le système de stockage, d'arrosage et d'adduction d'eau, en mettant en place des clôtures de bonne qualité et en dotant celles de Médina Yoro Foulah et de Vélingara de motopompe. Il faudra aussi les doter de pulvérisateurs pour traiter les éventuelles attaques.
- ❖ **Sur le plan matériel de production et de reboisement**, la mise en place et la livraison des intrants et du petit matériel doivent être effective dès le mois de février au niveau du service régional des eaux et forêts. Le petit matériel devra être sensiblement augmenté suivant les objectifs assignés pour répondre efficacement aux besoins.
- ❖ **Sur le plan fonctionnement**, il s'agira d'accroître les crédits alloués à l'IREF et aux Secteurs Forestiers et de leur accorder une dotation en carburant destinée

spécifiquement à soutenir la campagne de reboisement pour améliorer la prise en charge des activités entreprises. A cet effet, les partenaires seront sollicités pour participer au financement des opérations de reboisement (production, plantation, mise en défens, suivi, entretien, etc.).

- ❖ **Sur le plan partenarial**, renforcer la participation des partenaires au développement dans la prise en charge des activités de reboisement à travers des protocoles de collaboration concertés pour raffermir les relations avec ces structures (ONG, Projets,) et renforcer les moyens du Service Forestier Régional. Multiplier les séances de sensibilisation et d'information à l'endroit des partenaires locaux (autorités locales, élus locaux, OCB, OP) pour encourager et améliorer leur implication dans les activités de reboisement. Aussi, il convient de noter que plusieurs partenaires se sont vus leurs activités arrêtées à cause d'un manque de financement.

9.4 Gestion de la Faune

La région de Kolda est une zone où le gibier est abondant et reste encore stable car il y a peu de variation sur le nombre de capture depuis plus de huit (08) ans. Le gibier à poils est constitué du phacochère et du lièvre. Parmi les aires de chasse, celles du département de Vélingara sont plus giboyeuses du fait de la présence des cours d'eau comme la Kayanga, la Gambie et la présence du Parc National du Niokolo Koba.

Le paysage de la chasse dans la région de Kolda vient de se doter d'une **15ème zone** alors qu'en **2010** déjà on déplorait la transformation tous azimuts des zones forestières et de terroirs en aires amodiées. La superficie totale de la région est de **1371800 ha** contre **493354 ha** de zones de chasse, presque plus de la moitié de la superficie de la région si on n'y défalque la surface occupée par les forêts classées (**334 333 ha**).

Toujours dans le même sens des amodiations, deux (02) amodiataires à savoir Celui de la Zone de Tankanto Escalé-Médina El Hadji et de Paroumba n'ont pas payé leurs taxes d'amodiation. Pourtant, le manque d'activités ne donne pas le droit à l'amodiataire de surseoir au paiement de cette taxe.

ANNEXES

ANNEXE 1 : SITUATION DU PERSONNEL

Personnel fonctionnaire/ décisionnaire

N°	Prénom et Nom	Grade	Fonction
1	Momar FALL	IEF	Chef d'Inspection
2	Babacar SALL	IEF	Adjoint au chef d'Inspection
3	Boubacar SAMBOU	ATEF	Chef du BEC
4	Papa Omar SECK	ATEF	Chef du BIC
5	Pape Abdoulaye Moctar COLY	GARDE	BEC
6	Mody FAYE	GARDE	BEC
7	Momar BADIANE	GARDE	BEC
8	Gotte DIENG	ITEF	Chef de Secteur Kolda
9	Amadou Lamine SADIO	ATEF	Chef Brigade centrale
10	Abdoulaye BODIAN	ATEF	Chef de Brigade Dioulacolon
11	Idrissa FAYE	ATEF	Gérant CIRF
12	Bacary SIDIBE	ATEF	Chef de Brigade Mampatim
13	Mandiéré FALL	ITEF	Chef de secteur Vélingara
14	Aliou GANO	ATEF	Brigade centrale
15	Lansana BODIANG		Chef Triage Diaobé
16	Maxime Anatole DIATTA	ATEF	Chef de Poste Manda Douane
17	Pierre NDIAYE	ATEF	Poste de manda Douane
18	Daouda DIEDHIOU	ATEF	Chef de Triage Wassadou
19	Fodé TOURE	ATEF	Chef de Brigade Saré Coly Sallé
20	Arona FALL	ATEF	Chef de Brigade Bonkonto
21	Boubacar DIEDHIOU	ATEF	Agent secteur Vélingara
22	Saint Lauent Duvan GOMIS	ATEF	Gérant de caisse Vélingara
23	Demba NDONG	ATEF	Chef de Brigade de Pakour
24	Boniface GOMIS	ITEF	Chef de Secteur MYF
25	Yacouba SAGNA	ATEF	Adjoint au chef secteur MYF
26	Ibrahima Bindeul NDIAYE	ATEF	Chef de brigade Fafacourou
27	Gallo DIALLO	ATEF	Chef de brigade Ndorna
28	Omar SALL	ATEF	Chef de poste de Pata

Personnel de soutien

N °	Prénoms et Noms	Prise en charge	Fonction	Poste d'affectation
1	Daouda DIEDHIOU	Appui budgétaire	Chef de triage	Wassadou
2	Moustapha TOURE	Fond forestier	Chauffeur	Kolda
3	Oumar CAMARA	Fond forestier	Gardien	Kolda
4	Ibrahima KANDE	Fond forestier	Gardien	Kolda
5	Adama DIALLO	Fond forestier	Gardien	Vélingara
6	Lang CISSE	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda
7	Fary Boiro	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda
8	Mame Less DIOP	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda
9	Hamady MBALLO	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda
10	Aliou DIAO	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda
11	Moussa BALDE	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda
12	Cheikhna BALDE	Fond forestier	Pépiniériste	Kolda

13	Oumar SOW	BCI	Chauffeur	Kolda
-----------	-----------	-----	-----------	-------

Évolution du personnel

Personnel fonctionnaire/ décisionnaire		Effectifs	
		31/03/2010	31/12/2009
I.E.F.		2	2
I.T.E.F.		4	1
ITPN		1	0
A.T.E.F.		25	24
Secrétaire		2	1
Chauffeur		1	1
Manœuvre/Planton		1	1
Total 1		32	37
Personnel F.F.N.			
Secrétaire			
Chauffeur		1	1
Gardiens		3	3
Pépiniéristes		7	0
Personnel de soutien			
Chauffeur		1	1
Gardien			
ATEF (appui budget)		1	1
Total 2		13	6
Total général		45	33

Mouvement du personnel

N°	Prénoms et Noms	Grade	Position actuelle 31/12/2012	Position antérieure 31/12/2011
1	Momar FALL	IEF	IREF Kolda	IREF Kédougou
2	Babacar SALL	IEF	IREF Kolda	Secteur Dagana
3	Boubacar SAMBOU	ATEF	IREF Kolda	IREF Kolda
4	Papa Omar SECK	ATEF	IREF Kolda	IREF Kolda
5	Pape Abdoulaye Moctar COLY	GARDE	IREF Kolda	IREF Kolda
6	Mody FAYE	GARDE	IREF Kolda	IREF Kolda
7	Momar BADIANE	GARDE	IREF Kolda	IREF Kolda
8	Gotte DIENG	ITEF	Secteur Kolda	Secteur Kolda
9	Amadou Lamine SADIO	ATEF	Secteur Kolda	Secteur Kolda
10	Abdoulaye BODIAN	ATEF	Secteur Kolda	Secteur Kolda
11	Idrissa FAYE	ATEF	Secteur Kolda	Secteur Kolda
12	Bacary SIDIBE	ATEF	Secteur Kolda	Secteur Kolda
13	Mandiéré FALL	ITEF	Secteur Vélingara	Secteur Tivaouane
14	Aliou GANO	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Kolda
15	Lansana BODIANG		Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
16	Maxime Anatole DIATTA	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
17	Pierre NDIAYE	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
18	Daouda DIEDHIOU	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara

19	Fodé TOURE	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
20	Arona FALL	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
21	Boubacar DIEDHIOU	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
22	Saint Laurent Duvan GOMIS	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
23	Demba NDONG	ATEF	Secteur Vélingara	Secteur Vélingara
24	Boniface GOMIS	ITEF	Secteur MYF	Secteur MYF
25	Yacouba SAGNA	ATEF	Secteur MYF	Secteur MYF
26	Ibrahima Bindeul NDIAYE	ATEF	Secteur MYF	Secteur MYF
27	Gallo DIALLO	ATEF	Secteur MYF	Secteur MYF
28	Omar SALL	ATEF	Secteur MYF	Secteur MYF

ANNEXE 2 : MATERIEL ROULANT

Véhicules

Marque et type	Immatriculation	Utilisateurs	Etat
Toyota Prado 4x4	AD 11155	Inspection Kolda	Bon
Toyota DC 4x4	AD 19 630	Inspection Kolda	Neuf
Toyota DC 4x4	AD 11245	Secteur Kolda	Bon
Toyota Land Cruiser 4x4	8 NU 416 IT	Secteur Médina Y Foulah	Très défectueux
Mercedes 15-18	AD 24 39	Inspection Kolda	Epave
Camion HINO FT	AD 25 35	Secteur Kolda	Médiocre
Camion Renault 220 DCI	AD 14 187	Secteur Kolda	Neuf

Motos

Marque et type	Immatriculation	Utilisateurs	Etat
Inspection			
Yamaha 125	Absent	BIC Kolda	Passable
Yamaha 125	Absent	Brigade Régionale	Passable
Yamaha 100	NC	Pépinière régionale	Bon
Secteur de Kolda			
Yamaha 125	Absent	Pronasef	En panne
Yamaha 125	8nu 641 IT	Brigade centrale Kolda	Passable
Yamaha 125	Absent	Brigade Dabo	Passable
Yamaha 100	AD 11 100	CIRF Kolda	Bon
Yamaha 125	AD 4613	Dioulacolon	En Panne
Suzuki 125	AD 15816	Saré Bidji	neuf
Suzuki 125	Ad 15817	Dioulacolon	neuf
Secteur de médina Yoro Foulah			
Suzuki 125	Ad 15 820	Pata	neuf
Suzuki 125	Ad 15 821	Médina Yoro Foulah	neuf
Suzuki 125	AD 15819	Ndorna	neuf

Suzuki 125	Ad 1818	Fafacourou	neuf
Secteur de Vélingara			
Yamaha 125	NC	Brigade linkéring	neuf
Yamaha 125	NC	Brigade Pakour	neuf
Yamaha 125	NC	Sinthiang Coundar	neuf
Honda 125	NC	wassadou	Neuf
Yamaha 125	NC	Koukané	Passable
Yamaha 125	NC	Bonconto	passable
Yamaha 125	NC	Brigade centrale	Passable

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

Désignation	Localisation	Usage	Observations
Bureaux et logement IREF	Kolda	Bon état	Occupés
Bureaux et logements Secteur	Kolda	Bon état	Bureau occupé
Anciens Bureaux et logements Secteur	Kolda	non	Non occupés
Bureaux Secteur Vélingara	Vélingara	Bon état	L'OMVG a construit le bureau et logement
Bureau	Pata	Bon état	Occupés
Bureaux et logements	Pakour	Bon état	Occupés
Bureaux et logements	Diaobé	Bon état	Occupés

ANNEXE 4 : AREMEMENT MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

Armement :

Armement	IREF	S. Kolda	S.Vélingara	Total
Pistolet	01	04	03	8
MAS 36	03	04	12	19

Mobilier

Structures	Désignation	Nombre	Observations
Secrétariat iref	Bureau Ministre avec retour en bois	01	Assez bon
Bureau IREF	Bureau ½ Ministre	01	Bon
IREF	Bureaux simples	13	Bon
IREF	Armoires métalliques	02	Bon
Dont 02 prêtés au Secteur Kolda	Classeurs à clapets métalliques	04	Bon
Double par bureau	Etagères en bois encastrés	10	Bon
Bureau du Chef secteur de Kolda	Bibliothèque en bois	01	Bon

IREF	Fauteuils ½ Ministre	03	Bon
IREF et secteurs Kolda et Vélingara	Chaises bourrées simples	42	Bon
IREF et secteurs Kolda et Vélingara	Climatiseurs	10	Bon
Secteurs Kolda et Vélingara	Plafonniers	04	Bon

ANNEXE 5 : PARTENAIRES DU SERVICE

- **ARD ;**
- **Association/Fondation GUNE de Kolda ;**
- **PAPIL ;**
- **Wula Nafa ;**
- **PROGEDE ;**
- **Aide Action ;**
- **Hope 81 ;**
- **PADEC ;**
- **PROGEBE.**